



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

8212^e séance

Jeudi 22 mars 2018, à 11 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Van Oosterom	(Pays-Bas)
<i>Membres :</i>	Bolivie (État plurinational de)	M. Inchauste Jordán
	Chine	M. Ma Zhaoxu
	Côte d'Ivoire	M. Tanoh-Boutchoue
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Tachco
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie	M. Polyanskiy
	France	M. Delattre
	Guinée équatoriale	M. Ndong Mba
	Kazakhstan	M. Tumysh
	Koweït	M. Albanai
	Pérou	M. Meza-Cuadra
	Pologne	M ^{me} Wronecka
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Allen
	Suède	M. Orrenius Skau

Ordre du jour

Paix et sécurité en Afrique

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 11 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Paix et sécurité en Afrique

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Nigéria à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Mohammed Bila, représentant de la Commission du bassin du lac Tchad, et M^{me} Chitra Nagarajan, Conseillère principale en matière de conflits chez Adelphi.

M^{me} Nagarajan se joint à nous par visioconférence depuis Abuja.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Rappelant la dernière note 507 du Conseil de sécurité sur ses méthodes de travail (S/2017/507), je voudrais encourager tous les participants, aussi bien membres que non-membres du Conseil, à faire leurs déclarations en cinq minutes ou moins. La note 507 encourage également les orateurs appelés à faire un exposé à être brefs et à se concentrer sur l'essentiel. Les orateurs faisant un exposé sont encouragés à maintenir leurs observations initiales dans les limites convenues.

Je souhaite une chaleureuse bienvenue à la Vice-Secrétaire générale, S. E. M^{me} Amina Mohammed, qui participe à la présente séance par visioconférence depuis Monrovia, et je lui donne la parole.

La Vice-Secrétaire générale (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier la Mission permanente des Pays-Bas et l'Ambassadeur Van Oosterom d'avoir convoqué la présente séance d'information, et je les félicite de leur présidence dynamique du Conseil de sécurité ce mois. Qu'il me soit également permis de féliciter le Conseil de sécurité parce que, si je suis à Monrovia aujourd'hui, c'est à l'occasion de la clôture demain de la Mission des Nations Unies au Libéria. Nous vivons un moment vraiment passionnant, bien qu'il y ait de nombreuses inquiétudes autour de la manière dont nous entendons continuer de développer les acquis de la paix et veiller à ce que le pays connaisse un développement durable. Mais le Gouvernement et le Président

libériens sont vraiment très reconnaissants de l'appui que leur ont apporté les Nations Unies, et ils m'ont demandé d'en informer le Conseil.

Je me félicite de cette occasion de présenter au Conseil un exposé sur la situation dans le bassin du lac Tchad. Depuis la dernière séance d'information sur le sujet, qui s'est tenue en septembre 2017 (voir S/PV.8047), des progrès considérables ont été faits dans la lutte contre Boko Haram. Les opérations de la Force multinationale mixte ont contribué à libérer des otages et permis de reconquérir de nombreux territoires. Le Secrétaire général félicite les gouvernements de la région de leurs efforts soutenus et de leur coordination accrue, qui ont joué un rôle décisif. Il est impératif, à présent, que nous stabilisions les zones reprises et que nous en profitions pour promouvoir effectivement un développement durable.

Malheureusement, Boko Haram continue de procéder à des attaques surprise, des enlèvements et des attentats-suicide, comme on l'a vu le mois dernier avec l'enlèvement monstrueux de 110 écolières de l'État de Yobe, dans le nord-est du Nigéria. Aujourd'hui, cependant, nous sommes très heureux et soulagés que 105 de ces filles, la grande majorité d'entre elles, aient été rendues à leurs familles.

L'ONU aide actuellement l'Union africaine et la Commission du bassin du lac Tchad à élaborer une stratégie de stabilisation, relèvement et résilience pour la région, conformément à la résolution 2349 (2017). La stratégie sera, on l'espère, lancée le mois prochain à N'Djamena. En parallèle, les Représentants spéciaux du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest et le Sahel poursuivent leurs efforts, en partenariat étroit avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et la Commission du bassin du lac Tchad, en vue de remédier aux causes profondes de la crise.

Les violations des droits de l'homme continuent d'alimenter l'insécurité dans le bassin du lac Tchad. Des investissements et des mécanismes de justice communautaire renforcés seront essentiels pour promouvoir la réconciliation, établir les responsabilités et instaurer durablement la paix. Il est essentiel aussi que la question des droits de l'homme et la problématique hommes-femmes soient intégrées dans les activités antiterroristes et les initiatives visant à prévenir l'extrémisme violent. Nous nous félicitons du recrutement de trois spécialistes des droits de l'homme de l'Union africaine et de la Commission du bassin du Lac Tchad dans la

composante civile de la Force multinationale mixte. La désignation rapide d'un conseiller pour la problématique hommes-femmes dans la Force est toutefois nécessaire pour renforcer la protection des femmes et des filles et assurer leur participation aux processus de paix et de développement.

De trop nombreuses femmes et filles continuent d'être victimes de la violence sexuelle et sexiste et d'autres violations de leurs droits dans toute la région. Boko Haram a enlevé plus de 4000 femmes et filles, et celles qui ont pu retourner dans leurs communautés sont souvent victimes de stigmatisation. Ces dernières années, l'utilisation de femmes et de filles par le groupe dans des attentats-suicide s'est accrue considérablement. L'une des raisons pourrait être l'absence dans le secteur de la sécurité de femmes pouvant procéder à la fouille d'autres femmes aux points de contrôle. Il est clair que la participation des femmes aux efforts de promotion de l'égalité femme-hommes est un élément essentiel de notre réponse.

Il est malheureux et horrible que Boko Haram ait utilisé des enfants dans 135 attentats-suicide en 2017, soit cinq fois plus qu'en 2016. La communauté internationale doit faire davantage pour remédier au sort des enfants touchés par les troubles dans la région, notamment en venant en aide aux enfants qui retournent dans leurs communautés et en déployant des efforts plus concertés pour leurs réintégration et réinsertion.

La situation humanitaire dans le bassin du lac Tchad reste complexe et difficile, avec 10,7 millions de personnes ayant besoin d'une assistance vitale et 2,3 millions d'autres, dont 1,5 million d'enfants, déplacés de force de leurs foyers. Nous remercions les Gouvernements camerounais et nigérian de continuer de coopérer avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés dans le cadre de l'Accord tripartite, et nous encourageons tous les États touchés à mettre intégralement en œuvre la Déclaration d'action d'Abuja de 2016.

L'aide humanitaire s'est considérablement intensifiée et atteint plus de 6 millions de personnes en 2017. Mais ces progrès restent très fragiles. À ce jour, 4,5 millions de personnes sont exposées à une insécurité alimentaire aiguë dans le bassin du lac Tchad, et on s'attend à ce que ce nombre atteigne 5,8 millions en juin.

L'intensification de l'aide a eu lieu dans un environnement extrêmement explosif. Le 1^{er} mars, trois travailleurs humanitaires ont été tués dans la ville de Rann,

dans l'État de Borno, dans une attaque menée vraisemblablement par des insurgés de Boko Haram. Trois autres agents humanitaires sont toujours portés disparus, et l'aide humanitaire a été temporairement suspendue. Il faut environ 1,6 milliard de dollars pour venir en aide à 7,8 millions de personnes dans quatre pays. Je demande aux États Membres de faire en sorte que l'appel humanitaire soit suffisamment financé et que les montants promis soient versés rapidement. L'appel précédent a été une expérience fructueuse. Il a été vivement apprécié, il est venu à temps, et il a été bien financé.

Je voudrais aussi souligner qu'il importe de renforcer l'Initiative pour des écoles sûres ainsi que l'infrastructure de communications afin que les gens puissent appeler au secours si besoin est. Cela a fait considérablement défaut lors de l'enlèvement récente de 110 filles dans l'État de Yobe. La crise a entraîné une destruction massive d'infrastructures de base, d'établissements sanitaires et scolaires, de bâtiments commerciaux, de logements privés et de biens agricoles. Outre les effets de l'extrémisme violent, le sous-développement, le déplacement de populations et les changements climatiques, nous sommes face à autre exemple puissant de crise multidimensionnelle, qui requiert l'adoption d'une approche intégrée pour relever les défis humanitaires et de développement, dont est tributaire la paix durable.

Les Nations Unies continuent d'aider les gouvernements affectés à créer les moyens de subsistance, à renforcer les institutions, à renforcer la résilience des communautés et à prendre d'autres mesures pour remédier aux causes profondes. Les organisations non gouvernementales nationales et locales et les associations religieuses ont toujours un rôle inestimable à jouer dans les efforts de prévention et de réintégration.

La restauration de l'écosystème du lac Tchad va s'avérer essentielle. Elle améliorerait les conditions de vie de millions de personnes, réduirait les tensions locales et favoriserait l'intégration régionale et le développement. La conférence internationale sur le lac Tchad du mois dernier à Abuja a été couronnée de succès, et l'adoption de la déclaration d'Abuja a réaffirmé la volonté de la région d'accroître la coopération en vue d'atténuer les retombées socioéconomiques du changement climatique et de l'instabilité dans le Sahel, en Afrique de l'Ouest et dans la région du lac Tchad.

Enfin, on ne saurait sous-estimer les résultats de la visite effectuée par le Conseil de sécurité dans la région il y a un peu plus d'une année, et l'adoption de la résolution 2349 (2017) a vraiment créé une dynamique qui doit

être maintenue. La visite effectuée par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine en juillet 2017 a aussi permis de mettre en exergue les difficultés rencontrées par la Force multinationale mixte. Un appui financier et technique international soutenu à la Force reste crucial pour préserver les progrès fragiles enregistrés dans la lutte contre Boko Haram. Le sommet CEEAC-CEDEAO sur Boko Haram, le premier à avoir lieu durant la première moitié de 2018, sera une autre initiative importante. Nous devons continuer de relever ces défis complexes, en coopération étroite avec les pays touchés et toutes les organisations sous-régionales pertinentes, conformément à la résolution 2349 (2017).

Nous devons aussi reconnaître que les mesures de sécurité et les opérations militaires ont montré leurs limites. Il ne saurait y avoir de paix durable sans développement durable, et les gains du développement pourront toujours être remis en cause faute de paix durable. J'espère que nous pourrions œuvrer de concert pour mettre fin à cette crise, qui a infligé d'immenses souffrances et qui continue d'avoir des conséquences graves bien au-delà des frontières.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Vice-Secrétaire générale de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Bila.

M. Bila (*parle en anglais*) : Je m'appelle Mohammed Bila. Je suis expert en télédétection à la Commission du bassin du lac Tchad, à N'Djamena. Je travaille dans le bassin de Komadougou-Yobe, au Nigéria, depuis 1990 en tant qu'hydrologue au Ministère fédéral de l'eau à Abuja. J'ai été mis à la disposition de la Commission du bassin du lac Tchad depuis avril 2002.

Dans mon exposé aujourd'hui je mettrai l'accent sur la variabilité du climat et ses effets sur la vulnérabilité du bassin du lac Tchad, ainsi que sur ce que les Nations Unies peuvent faire pour réduire la vulnérabilité générale de la région. Pour aider à mieux comprendre la situation, je parlerai de l'expérience que j'ai vécue avec une communauté qui survit en cultivant dans le lit du lac, puis avec quatre communautés qui tiraient leur subsistance du littoral du lac Tchad, mais qui se retrouvent aujourd'hui 10 kilomètres plus loin, partageant la rivière Komadougou-Yobe pour leur subsistance.

Les années 1983 et 1984 ont été les plus sèches que l'État de Borno ait connues dans son histoire récente. Les affluents du lac Tchad, à savoir les rivières Yobe, Yedseram et El Beid, étaient à sec et le niveau du lac Tchad était descendu de trois mètres au-dessous du

niveau critique de la station de pompage de Kirinowa. Résultat, le South Chad Irrigation Project (Projet d'irrigation de la partie sud du lac Tchad) n'a pu irriguer aucune terre de 1984 à 1986. Le lit du lac est devenu un refuge, et des employés du South Chad Irrigation Project en profitent pour cultiver des haricots et du maïs. En 1985, 25 000 personnes vivaient dans 49 villages le long de la rive occidentale du lac Tchad, au Nigéria. En 2010, la population du centre et du nord du bassin était estimée à 56 421 personnes, vivant dans 387 villages établis sur le lit du lac. La culture dans le lit du lac en utilisant l'humidité résiduelle du sol, qui a commencé entre 1985 et 1986, est l'une des méthodes adoptées par les communautés autour du lac Tchad pour s'adapter à la sécheresse et aux privations.

Kaukiri est un des villages situés près du point de trijonction entre le Niger, le Nigéria et le Tchad. En 2010, sa population était estimée à 1 425 personnes, principalement des cultivateurs de haricots et de maïs utilisant l'humidité résiduelle du sol. Le marché de produits locaux rassemble des agriculteurs, des éleveurs et des commerçants de ces trois pays. En juillet 2010, tandis que j'effectuais une mission dans cette zone, le chef traditionnel du village m'a signalé qu'au cours des trois années précédentes, l'agriculture avec l'humidité résiduelle habituelle n'avait pas pu être utilisée, car la rivière Komadougou-Yobe n'avait pas irrigué les terres arables autour de Kaukiri. Il n'y a aucun signe indiquant que ces trois années sans récolte et les pertes de moyens de subsistance pour tous les villages lacustres autour de Kauriki ont été détectées par les autorités locales et les organisations communautaires locales ou ont donné lieu à une aide de leur part. À ce jour, les autorités, quelles qu'elles soient, ne sont pas en mesure de savoir si une catastrophe semblable est en train de se produire, car il n'existe qu'une seule station de mesure du niveau de l'eau, située à Bol, au Tchad, sur l'ensemble des 25 000 kilomètres carrés du périmètre originel du lac Tchad. De manière générale, le réseau de surveillance environnementale dans le bassin du lac Tchad est inadéquat, rare, insuffisamment financé et rarement exploité.

Malam Fatori et Kaniram, au Nigéria, et Bosso et Mamouri, au Niger, sont de petites colonies situées sur la rive du Komadougou-Yobe, qui forme la frontière entre le Niger et le Nigéria. Avant les sécheresses que connaît le Sahel, elles étaient toutes situées directement au bord du lac Tchad, mais le rétrécissement du lac a réduit les communautés à se disputer le débit saisonnier de la rivière Komadougou-Yobe pour l'agriculture en saison sèche. Cette concurrence autour de la rivière

s'est soldée par une surenchère de plaintes pour détournement de cette dernière de la part des communautés des deux côtés de la frontière, et il se peut que la perte de moyens de subsistance soit à l'origine de la montée des tensions sociales entre les jeunes qui a précédé le début de l'insurrection en 2012. La Commission mixte Niger-Nigéria a établi un mécanisme de consultation pour la définition d'un nouveau plan de prélèvement des eaux au niveau national afin d'empêcher une nouvelle flambée des tensions sociales, et une coopération transfrontalière similaire en matière de gouvernance locale de l'eau pourrait contribuer à la gestion des conflits et à l'apaisement des tensions sociales au sein de la jeunesse.

Il ne s'agit là que de deux exemples, parmi tant d'autres vraisemblablement dans toute la région du bassin du lac Tchad, de situations qui passent inaperçues au niveau national parce que notre mécanisme de gouvernance nationale de l'eau n'est pas structuré pour capter ces informations ou pour y réagir. De même, aux niveaux régional et mondial, la variabilité du climat et ses incidences sur la perte des moyens de subsistance sont passées inaperçues en raison des déficiences des sous-échelons du système de gouvernance de l'eau.

Une solution évidente à la mauvaise gestion de l'eau, qui a entraîné la perte de moyens de subsistance et la montée des tensions, consiste à restructurer le mécanisme de gouvernance de l'eau pour qu'il fonctionne d'une manière participative au niveau local, avec l'implication des groupements d'utilisateurs de cette ressource. Les capacités des groupements d'utilisateurs devraient inclure la surveillance et la remontée de l'information en tant qu'activités parallèles de l'exploitation des ressources hydriques.

Au niveau régional, la solution doit reconnaître le lien qui existe entre la dégradation de l'environnement local et la sécheresse récurrente au Sahel. Les défis environnementaux auxquels est confronté le bassin du lac Tchad sont liés aux problèmes que rencontre la région du Sahel du fait des changements climatiques. Le Sahel est de plus en plus confronté à une variabilité extrême du climat qui entraîne des sécheresses fréquentes, des précipitations très intenses mais de courte durée, une désertification, une pénurie d'eau, une dégradation des sols et, en fin de compte, une insécurité alimentaire. Par conséquent, s'attaquer aux causes climatiques qui sont à l'origine des problèmes locaux par l'évaluation et la gestion des risques nécessite qu'une solution similaire soit mise en place pour tout le Sahel, à l'échelle régionale.

À l'avenir, les menaces liées aux risques climatiques continueront d'exister dans le bassin du lac Tchad et d'autres régions du monde actuellement fragilisées du fait des changements climatiques. Le Conseil de sécurité est la seule entité à même non seulement de mettre un terme aux conflits actuels, mais également de prévenir de futurs conflits au moyen de la diplomatie climatique, fondée sur les rapports d'alerte rapide et d'évaluation des risques communiqués par d'autres organismes des Nations Unies sur le terrain.

Au cours des deux dernières semaines, la Commission du bassin du lac Tchad a participé à une mission conjointe intégrée avec l'ONU, des organisations non gouvernementales, des chercheurs et des partenaires de développement, coordonnée par le Programme des Nations Unies pour le développement, dans la partie du lac située en République du Tchad. Au cours de cette mission, nous avons appris qu'il y a, dans la région du lac, 120 polders qui pourraient être aménagés pour une agriculture tout au long de l'année. Nous avons vu comment les organisations locales de femmes utilisent les polders pour les potagers, et nous avons entendu les demandes des jeunes qui voudraient que des barrages soient construits et servent de mécanisme de gestion pour exploiter un plus grand nombre de ces polders. Des organisations communautaires similaires pourraient être créées autour de chaque polder ou de chaque groupement d'utilisateurs, et elles pourraient être formées et se voir offrir le matériel adéquat pour surveiller le niveau de l'eau et transmettre des rapports, afin de compenser l'absence d'informations aux niveaux national et régional.

Les informations et évaluations nationales et locales pourraient être agrégées sur une base annuelle par les équipes de pays des Nations Unies et ensuite intégrées dans les rapports et exposés réguliers présentés par le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) et le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC). Des alertes rapides au niveau mondial pourraient être émises par le Conseil de sécurité, selon que de besoin, afin de servir de base pour des mesures intégrant l'adaptation aux changements climatiques, la coopération en matière de gouvernance de l'eau, la prévention et la gestion des conflits, le renforcement de la résilience des moyens de subsistance et la sécurité mondiale. J'ai trois recommandations à faire au Conseil de sécurité.

Premièrement, un système participatif de gouvernance locale de l'eau devrait être mis en place dans le

bassin du lac Tchad, à titre prioritaire. Deuxièmement, l'évaluation et le signalement des risques en matière de sécurité climatique depuis les zones du Sahel et du bassin du lac Tchad touchées par le conflit devraient être inclus dans les exposés que l'UNOWAS et le BRENUAC présentent régulièrement au Conseil de sécurité. Troisièmement, étant donné que selon les prévisions, le réchauffement climatique dans les régions touchées par le conflit devrait se poursuivre, l'évaluation des risques en matière de sécurité climatique aux niveaux local, national et régional et les rapports correspondants devraient être agrégés et présentés au Conseil de sécurité pour servir d'alerte rapide et d'orientations en matière de prévention des conflits à l'intention des Membres de l'ONU, et pour intégrer l'adaptation aux changements climatiques, la coopération en matière de gouvernance de l'eau, la prévention et la gestion des conflits, le renforcement de la résilience des moyens de subsistance et la sécurité générale de la planète.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Bila de son exposé.

Il donne maintenant la parole à M^{me} Nagarajan.

M^{me} Nagarajan (*parle en anglais*) : Je remercie le Royaume des Pays-Bas de m'avoir invitée à participer à la présente séance tandis qu'il préside le Conseil ce mois-ci. Je remercie également les autres intervenants, la Vice-Secrétaire générale Amina Mohammed, et M. Mohammed Bila, de la Commission du bassin du lac Tchad.

Cette année marque le quinzième anniversaire du début des violences attribuées aux groupes armés dans la région du lac Tchad. Je vais axer mon exposé sur la dynamique actuelle du conflit, ses trajectoires potentielles et la nécessité de prévenir les causes profondes des futurs conflits. Je suis née à Maiduguri, où je vis toujours. Je travaille sur l'analyse des conflits, les droits de l'homme, la consolidation de la paix et la protection depuis 12 ans. Je parlerai de la région de manière générale, mais étant donné mes origines, je m'inspirerai beaucoup du cas du Nigéria. Je vais évoquer quatre dynamiques.

La première est liée aux facteurs environnementaux et climatiques. Le problème n'est pas l'assèchement allégué du lac Tchad mais, comme le disait à l'instant mon collègue, M. Mohammed Bila, une variabilité qui va croissant. Le lac Tchad a connu des fluctuations tout au long de l'histoire. Les communautés s'adaptent à ces changements, bien que récemment, les mécanismes de résilience aient été mis à mal. Le problème tient

davantage à l'accès aux ressources naturelles et à leur gouvernance, aux conséquences de l'insécurité et à la variabilité accrue du climat. Les agriculteurs avec qui j'ai parlé se sont plaints des conséquences des fluctuations du niveau du lac et de la plus grande variabilité des précipitations, ce qui, disent-ils, les empêche de planifier de manière adéquate, réduit ou anéantit le rendement de leurs cultures, et fait que les insectes ne meurent pas, parce qu'il n'y a pas de pluie. Les éleveurs ont dû modifier leurs itinéraires de pacage. Les pêcheurs, quant à eux, disent que les quantités de poissons ne sont plus les mêmes dans les masses d'eau. Nous constatons par-dessus tout une diminution de la résilience en raison du conflit et du climat.

En décembre 2017, un agriculteur nigérian m'a raconté que par le passé, sur une année donnée, il cultivait durant la saison des pluies ou utilisait un ruisseau ou encore le lac pour irriguer ses cultures. Il a expliqué que si le niveau des pluies, du ruisseau ou du lac était insuffisant, ce n'était pas un problème, parce qu'une réduction catastrophique des trois ne se produisait jamais en même temps. Il a dit qu'à présent, toutefois, tous les moyens de se développer économiquement avaient été détruits par la crise. Les gens n'ont pas d'argent, mais même s'ils en avaient, si l'un des moyens disparaît, ce qui est probable en raison de l'absence de précipitations, des restrictions sécuritaires et de Boko Haram, ils ne peuvent plus se tourner vers les autres moyens. Presque toutes les activités économiques se sont effondrées.

Deuxièmement, nous constatons également des tensions entre les divers groupes qui tirent leurs moyens de subsistance de la région du lac Tchad. Les conflits entre agriculteurs, éleveurs, pêcheurs et chasseurs ont été exacerbés par la diminution des terres arables. Les cultures le long des itinéraires de transhumance et dans les zones de pacage, les changements des mouvements des éleveurs, la variation des régimes pluviométriques qui a une incidence sur le rendement des cultures et la santé du bétail, les restrictions militaires, les problèmes de sécurité et une pénurie de terres et de ressources en eau sont autant de facteurs qui contribuent aux déplacements et, partant, à un accroissement de la densité de population. Qui plus est, le conflit a aggravé les tensions ethniques et sociales à cause de ses retombées économiques sur les quatre pays.

Troisièmement, la collecte de bois de feu par les populations civiles et l'abattage d'arbres par les militaires exacerbent la déforestation, ce qui, conjugué aux brûlis pratiqués dans les zones de pacage, a non

seulement une incidence sur la protection et la sécurité aujourd'hui, mais aura également des répercussions à l'avenir sur la dégradation des sols, la désertification, les moyens de subsistance agricoles et la disponibilité de bois pour fumer du poisson.

Il n'y a pas de liens empiriques clairement établis entre ces changements et le recrutement dans des groupes d'opposition armés, mais les incidences sur les moyens de subsistance, l'accroissement des inégalités et les incitations naturelles à se joindre à ces groupes se produisent dans le même espace. Il est donc très possible qu'il y ait un lien.

La deuxième dynamique que je voudrais évoquer tient au caractère sexiste de la violence. Les hommes et les garçons plus âgés sont souvent les premiers à fuir les zones peu sûres. Ils sont délibérément pris pour cible, tués et recrutés de force par les groupes armés. Ils sont considérés avec méfiance, arrêtés et détenus par les services de sécurité, et ils participent aux combats, laissant les femmes de tous âges, ainsi que les filles, les jeunes garçons et les hommes plus âgés livrés à eux-mêmes. Dans le même temps, nous assistons à une augmentation du nombre de crimes visant les femmes et les filles, tels que les enlèvements dont elles sont victimes dans les écoles et qui ont fait la une de la presse internationale, ou encore leur utilisation comme bombes humaines ou kamikazes. Nous sommes également témoins de niveaux élevés de mariages précoces et forcés, que ce soit à des combattants ou en raison de pressions familiales du fait d'un manque de ressources, ainsi que d'exploitation, d'atteintes et de violences sexuelles, y compris de la part de ceux qui sont censés les protéger et ne pas les exploiter, et de prostitution de survie. Les personnes handicapées sont également touchées de manière disproportionnée. Elles sont dans l'impossibilité d'échapper à la violence et ont du mal à s'en sortir lorsqu'elles sont déplacées. Un nombre indéterminé de personnes sont également devenues handicapées à la suite de violences subies et beaucoup d'entre elles, du fait des expériences qu'elles ont vécues, peinent à surmonter leur traumatisme. Quelles sont les conséquences à long terme lorsque de nombreux hommes ont disparu, laissant les femmes livrées à elles-mêmes, lorsqu'un grand nombre de femmes ont subi des violences et des traumatismes, et lorsque tous les enfants et les jeunes ont pris part aux violences ou les ont subies?

La troisième dynamique que je vais évoquer concerne les tensions entre les personnes déplacées, les réfugiés, les rapatriés et les communautés d'accueil.

Les habitants de la région ont été extraordinairement généreux en hébergeant et aidant les personnes déplacées, et ce, bien avant que la communauté humanitaire n'intervienne. Au fil du temps, cette dynamique a suscité des tensions. Par exemple, je me suis rendue avec Mohammed Bila à Baga Sola, au Tchad, il y a deux semaines. Les pêcheurs nigériens qui s'y trouvent se sentent victimes de discrimination s'agissant de l'accès à l'information et aux services, car ils ne parlent pas les langues locales. Malheureusement, ces tensions sont exacerbées par l'aide humanitaire qui est perçue comme profitant uniquement aux personnes déplacées, bien que la violence touche tout le monde.

La quatrième dynamique concerne la gouvernance et la sécurité. La région a longtemps souffert de la faiblesse ou de l'absence de l'État et de certains services publics, qui a encore été aggravée par le conflit. Il y a également un mécontentement vis-à-vis des dirigeants communautaires. Même avant la crise, ils étaient parfois considérés comme politisés et corrompus, mais maintenant, ils sont de plus en plus perçus comme détournant l'aide pour eux-mêmes et leur famille. En outre, nous savons que la corruption et les inégalités sont les causes profondes des conflits, et les populations pensent qu'elles se sont aggravées. La sécurité est également un problème de taille. L'action ou l'inaction des forces armées a causé des souffrances aux civils, d'abord, parce qu'elles n'ont pas protégé les communautés contre la violence; ensuite, parce qu'elles ont été incapables de prévenir les dommages collatéraux pendant les opérations qu'elles menaient; et enfin, parce que les civils sont devenus les cibles directes des atteintes aux droits de l'homme.

Je ne sous-estime pas l'ampleur des défis auxquels sont confrontées les forces armées de la région, et nous avons vu quelques faits nouveaux positifs. Par exemple, au Nigéria, une politique nationale en faveur de la protection des civils attend la signature du Président Buhari, et l'armée s'emploie à intégrer dans la formation de ses effectifs la protection des civils et l'atténuation des souffrances. Toutefois, les civils continuent de souffrir, ce qui augmente leur mécontentement et leur frustration vis-à-vis de l'État. Il y a également des problèmes avec les milices communautaires, qui avaient été créées au départ pour protéger les populations civiles. Au Nigéria, on s'inquiète de plus en plus du *yan gora* ou Force civile mixte, en particulier. Les civils disent que cette force se livre à des actes d'intimidation, à des règlements de comptes, au trafic de drogue et à l'extorsion, les vole, détourne l'aide et les

soumet au harcèlement, à l'exploitation et aux atteintes sexuelles. Les populations craignent que cette politisation croissante, la mobilisation électorale, les niveaux de criminalité et le nombre des bandes ne conduisent à une nouvelle phase du conflit.

Nous espérons que la paix reviendra bientôt, mais je voudrais présenter au Conseil trois scénarios possibles concernant la poursuite du conflit. Dans le premier scénario, bien que le groupe dirigé par Shekau soit vaincu, celui dirigé par Abu Al-Barnawi pourrait devenir plus fort et plus difficile à combattre, parce qu'il a pour politique d'épargner les civils, ce qui fait qu'il pourrait conserver ses propres combattants et aussi bénéficier de relations plus stratégiques avec les populations locales. Dans le deuxième scénario, si les processus de désarmement, de démobilisation, de rapatriement et de réintégration sont incomplets et insuffisants, les milices communautaires pourraient former la prochaine phase du conflit, les activités criminelles auxquelles elles se livrent dégénérant en violences soutenues contre les populations civiles, voire l'État. Dans le troisième scénario, les tensions intercommunautaires, les attaques menées en représailles et la réduction de l'accès aux ressources, alors que les populations vivent dans des espaces de plus en plus surpeuplés, pourraient conduire à la formation de milices communautaires fondées sur l'identité, provoquant affrontements et violences. N'oublions pas les prochaines élections qui se tiendront en octobre au Cameroun et en février 2019 au Nigéria. Il est important que ces échéances politiques n'influent pas sur ces inconnues ni ne soient influencées par elles.

Quelles sont donc les voies vers la paix? Premièrement, la crise n'est pas terminée. Malheureusement, les besoins humanitaires subsistent. Il est essentiel de financer et d'appuyer l'action humanitaire. Nous devons également prêter attention aux dynamiques et trajectoires actuelles du conflit.

La région du lac Tchad doit être à l'ordre du jour du Conseil. Ce dernier a besoin que le Secrétariat lui soumette des rapports plus systématiques qui s'intéressent à l'évolution du conflit, aux facteurs climatiques et à la problématique hommes-femmes, y compris au niveau des causes profondes et des ressorts du conflit. Il faut également organiser plus régulièrement des séances d'information sur la situation afin que le Conseil soit tenu au courant de l'évolution de la dynamique des conflits dans cette région instable.

Deuxièmement, il faut des analyses adéquates sur lesquelles fonder les décisions en matière de politiques

et de programmes. Certaines évaluations des besoins humanitaires sont peut-être suffisantes pour la communauté humanitaire, mais il manque une analyse intégrée approfondie qui établit des liens entre les conflits, le climat, les questions d'égalité des sexes et l'inclusion sociale. Cela ne signifie pas que nous devons rester les bras croisés en attendant cette analyse, mais nous devons veiller à ce que les inspections soient minutieuses, ne causent aucun problème et soient adaptées à la situation.

J'en viens à mon troisième et dernier point. L'ONU, les donateurs et les États touchés doivent veiller à ce que chaque montant, naira, euro, livre et dollar dépensé dans la région à compter d'aujourd'hui le soit en fonction du contexte et englobe le climat, les conflits, les questions d'égalité des sexes et l'inclusion sociale. Il importe également d'évaluer l'impact des diverses interventions sur ces facteurs. Par exemple, un programme de développement des moyens de subsistance doit examiner les trajectoires futures des précipitations pour déterminer si les cultures resteront viables à l'avenir. S'il appuie le système de polders au Tchad, il doit déterminer qui aura ou pas accès aux terres devenues fertiles et l'effet que cela aura sur les tensions existantes. Autrement les interventions menées ne permettront pas d'apporter des changements et des améliorations durables dans la vie des populations de la région du bassin du lac Tchad.

Il est encore pire d'espérer des changements seulement pour voir cet optimisme partir en fumée. Il y a quelques semaines, j'ai rencontré une jeune ancienne membre de la Jamaah Ansharusy Syariah. Elle a rejoint ce groupe pour améliorer la société. Elle m'a dit qu'elle pensait que la société aurait progressé en son absence, mais lorsqu'elle est rentrée, elle a constaté que la société avait décliné. Si l'on revient 15 à 20 ans en arrière, on peut observer la genèse de la situation actuelle. Pour la plupart des gens, les circonstances se sont considérablement détériorées. La question est donc de savoir si la situation passée est à l'origine de la crise et du conflit actuels. La situation actuelle est-elle pire que la précédente, et si oui, à quoi faut-il s'attendre pour l'avenir?

Je demande instamment aux membres du Conseil de sécurité d'agir dès maintenant pour empêcher que la dynamique actuelle du conflit ne devienne l'origine de conflits futurs.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Nagarajan de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Allen (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que délégation d'avoir organisé la présente séance d'information, qui nous donne l'occasion d'examiner la situation dans le bassin du lac Tchad un an après la visite effectuée par le Conseil dans la région et l'adoption de la résolution 2349 (2017), qui était singulière de par son approche globale prenant en compte le développement, les droits de l'homme et la sécurité.

Je tiens également à remercier les intervenants qui ont présenté des exposés aujourd'hui de leurs observations sur la situation humanitaire et les conditions de sécurité et de leurs suggestions concernant les prochaines étapes dans la lutte contre les causes profondes du conflit. Ils ont déjà formulé un certain nombre de propositions concrètes, et j'espère que le Secrétariat en a pris bonne note. Nous attendons avec intérêt d'examiner certaines de ces idées avec les autres États Membres.

Les conditions de sécurité dans le bassin du lac Tchad restent une source de profonde préoccupation. Le 2 mars, le Conseil a condamné l'attaque commise contre des travailleurs humanitaires à Rann et une autre perpétrée à Dapchi, durant laquelle un grand nombre d'écolières ont été enlevées.

La crise humanitaire est aussi grave que lorsque nous nous sommes rendus dans la région il y a un an. Le nombre de personnes qui ont besoin d'une aide humanitaire stagne à 10,7 millions, et 5,8 millions de personnes sont maintenant exposées à une grave insécurité alimentaire. Nous appelons les donateurs à maintenir la dynamique de l'intervention, notamment en versant les fonds d'un montant de 1,6 milliard de dollars nécessaires pour 2018. Nous appelons toutes les parties au conflit à accorder un accès sûr, rapide et sans entrave aux organismes humanitaires, conformément au droit international humanitaire.

Compte tenu de la situation humanitaire et des conditions de sécurité, il est clair que la communauté internationale et le Conseil de sécurité doivent continuer d'accorder toute l'attention voulue à cette crise. Le 21 mars, le Royaume-Uni a ouvert un bureau diplomatique au Tchad pour faciliter les initiatives de stabilisation de la région et lutter contre les causes profondes de l'insécurité.

Nous accueillons avec satisfaction les mesures prises par les gouvernements de la région par l'intermédiaire de la Force multinationale mixte en vue de lutter contre la menace terroriste. Je salue la présence du

représentant du Nigéria à cette table. Je saisis cette occasion pour remercier son pays de la détermination et du dynamisme avec lesquels il lutte contre le terrorisme et mentionner le partenariat établi entre le Royaume-Uni et le Nigéria au sujet de ce problème et d'autres questions essentielles.

Même si la stratégie militaire a un rôle important à jouer dans la stabilisation de la région, la solution à la crise ne saurait être strictement militaire. Comme le reconnaît la résolution 2349 (2017), il est essentiel, pour réaliser une paix durable, de comprendre et d'éliminer les causes profondes de l'instabilité régionale, notamment la pauvreté, les changements climatiques, les inégalités et l'extrémisme violent. Nous saluons les efforts que déploient les pays de la région, à titre individuel et de conserve, par l'intermédiaire de la Commission du bassin du lac Tchad afin d'atteindre cet objectif. Nous devons veiller à ce que les gouvernements de la région fassent preuve de détermination, en particulier en ce qui concerne la démobilisation, la déradicalisation et la réintégration des ex-combattants. La communauté internationale et nous-mêmes à l'ONU devons appuyer ces efforts en créant des stratégies robustes de prévention et en mettant au point une stratégie de pérennisation de la paix.

La Vice-Secrétaire générale a donné toute la mesure de ses qualités de dirigeante en regroupant les activités éparses de nombreux organismes de développement des Nations Unies au sein de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, qui est liée aux efforts généraux dans le domaine de la sécurité. Nous devons appliquer ces enseignements et cette approche à la région du bassin du lac Tchad. Les missions politiques spéciales, en particulier le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), doivent veiller à ce que leurs efforts soient cohérents et que les stratégies régionales soient complémentaires. Je suis tout à fait d'accord avec le représentant de la Commission du bassin du lac Tchad qu'une analyse approfondie devrait être ajoutée aux exposés futurs que présenteront au Conseil le BRENUAC et l'UNOWAS. La stratégie de l'ONU doit être basée sur des informations exactes afin que les crises futures puissent être anticipées et que le Conseil, le système des Nations Unies et les gouvernements de la région puissent prendre des mesures de prévention, conformément à l'approche du Secrétaire général, qui est centrée sur la prévention.

À l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, rappelons-nous que les changements climatiques et écologiques sont une source majeure de conflits. Si nous voulons instaurer une paix durable et promouvoir un développement durable, nous devons appuyer les efforts visant à développer des moyens de subsistance qui résistent aux changements climatiques, notamment en évaluant les risques et en créant des stratégies adaptées de gestion des risques. Il est également essentiel que l'ONU et les gouvernements de la région prennent en compte les préoccupations particulières des femmes et des enfants dans le cadre des efforts de stabilisation, de règlement des conflits et de consolidation de la paix, conformément à la résolution 1325 (2000). L'ONU pourrait appuyer ces efforts en développant une présence plus solide et cohérente sur le terrain.

Comme l'a souligné le représentant du Royaume-Uni lorsque nous avons adopté la résolution 2349 (2017), « [n]ous décevons les populations de la région si nous ne réagissons pas à ce que nous avons observé » (S/PV.7911, p.5). Lorsque nous nous sommes rendus dans la région, nous avons observé les causes profondes et les graves conséquences du conflit, et nous devons réagir. Le bassin du lac Tchad est une région dans laquelle il faut mettre en place une stratégie de pérennisation de la paix, et nous espérons que le Secrétaire général sera en mesure de manifester l'appui de l'ONU en visitant la région, conformément à la résolution 2349 (2017).

M. Tumysh (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : En tant qu'État observateur auprès de l'Union africaine, le Kazakhstan félicite le Royaume des Pays-Bas d'avoir choisi d'examiner cette question cruciale et d'actualité durant sa présidence du Conseil de sécurité ce mois. Nous espérons que nos délibérations susciteront une prise de conscience et une intervention accrues.

Nous remercions également de leurs exposés la Vice-Secrétaire générale Amina Mohammed; le représentant de la Commission du bassin du lac Tchad, M. Bila; et la Conseillère principale en matière de conflits chez Adelphi, M^{me} Chitra Nagarajan. Nous saluons également la présence aujourd'hui de la délégation nigériane dans la salle du Conseil.

La situation humanitaire dans la région du lac Tchad est actuellement l'une des plus graves au monde. Cette année, environ 10,7 millions de personnes ont besoin de secours humanitaires et vivent dans un climat d'insécurité et de violence constant, qui continue de provoquer des déplacements massifs. En outre, environ 4,5 millions de personnes souffrent d'insécurité

alimentaire. Nous appelons donc la communauté internationale à renforcer son appui à l'aide humanitaire dans les pays touchés. Une action humanitaire soutenue doit être accompagnée et renforcée par l'appui au relèvement et le renforcement des efforts de développement.

La détérioration de la situation écologique dans la région a également de profondes répercussions sur les perspectives socioéconomiques. On estime que 40 millions de personnes dépendent du lac Tchad pour l'agriculture et l'élevage, la pêche et le commerce. Au cours des 60 dernières années, la taille du lac Tchad a rétréci de 95 %, conséquence d'une sécheresse persistante et du changement climatique, affectant à la fois les écosystèmes et les économies de la région. En conséquence, les jeunes sans emploi tombent aux mains du groupe extrémiste Boko Haram.

Outre les efforts déployés par la Commission du bassin du lac Tchad pour traiter des aspects sécuritaires, il faut aussi que les partenaires et les donateurs internationaux appuient en urgence des projets tel que celui portant transfert d'eau entre bassins, en vue de restaurer le lac Tchad. Une telle mesure favoriserait non seulement l'intégration régionale, mais aussi le développement. Nous félicitons le Gouvernement nigérian et la Commission d'avoir organisé, le mois dernier à Abuja, la Conférence internationale pour sauver le lac Tchad. Il importe selon nous que les Nations Unies continuent d'évaluer les risques posés par les défis sécuritaires liés au climat, selon que de besoin, et d'insister sur la nécessité de mettre en œuvre les documents pertinents du Conseil de sécurité en vue de les atténuer.

S'agissant de la sécurité, nous condamnons avec force les attaques perpétrées par les insurgés de Boko Haram contre la population civile, en particulier l'enlèvement d'enfants, de femmes et de fillettes à des fins d'exploitation sexuelle et d'utilisation dans des attentats-suicides. Des résultats louables ont été obtenus par la Force multinationale mixte pour ce qui est de réduire les capacités opérationnelles et l'extension géographique de Boko Haram. De même, il est essentiel de continuer de renforcer le partenariat entre les pays de la région par l'entremise du Comité mixte de direction de la Commission du bassin du lac Tchad et celle de l'Union africaine, en vue aussi de mobiliser l'appui à la Force et de répondre d'urgence à ses besoins opérationnels.

Toutefois, l'engagement des Nations Unies dans les crises régionales et son appui sont essentiels. Nous prenons note des efforts faits par les Représentants spéciaux du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest

et le Sahel, ainsi que pour l'Afrique centrale, pour renforcer la coordination avec les partenaires régionaux et leur fournir un appui, en mettant l'accent sur l'appui conjoint à la Commission du bassin du lac Tchad et sur la lutte contre Boko Haram, outre d'autres domaines de coopération.

Nous voudrions souligner qu'il importe de renforcer le lien entre sécurité et développement, en tant que socle de la stabilisation, de la réconciliation et du développement de la région du lac Tchad. Nous croyons fermement aussi qu'il faut que les Nations Unies et des organisations régionales comme la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale élaborent une stratégie opérationnelle globale et unique, qui s'attaque aux causes profondes de la crise. Une telle stratégie doit être élaborée en étroite collaboration avec les pays touchés. C'est pourquoi nous nous félicitons de la tenue de la première conférence régionale sur la stabilisation dans la région du bassin du lac Tchad, en tant que premier pas fait dans ce sens.

Comme cela a été démontré à maintes reprises, dans les situations de conflit une approche régionale est l'un des moyens les plus efficaces d'aller de l'avant. C'est pourquoi nous nous félicitons des mesures prises par les Nations Unies et l'Union africaine, de concert avec d'autres organisations internationales et des gouvernements, en vue de lancer des initiatives de paix dans la région du bassin du lac Tchad. Cela requiert, en retour, une synthèse entre des stratégies ascendantes et descendantes aux fins d'une transformation véritable et durable.

M. Albanai (Koweït) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord remercier M^{me} Amina Mohammed, Vice-Secrétaire générale, M. Mohammed Bila, de la Commission du bassin du lac Tchad, et M^{me} Chitra Nagarajan, de leurs pénétrants exposés sur l'évolution récente de la situation dans le bassin du lac Tchad. Je voudrais aussi remercier le Royaume des Pays-Bas d'avoir choisi d'organiser aujourd'hui un débat sur cette question, dont l'importance tient à la multiplicité des défis auxquels est confrontée la région du lac Tchad et des retombées que cela comporte, directement ou indirectement, sur l'environnement d'autres pays de la région. Je voudrais axer mon intervention aujourd'hui sur trois de ces défis : sécuritaire, humanitaire et environnemental.

Premièrement, le terrorisme et les défis sécuritaires. Les souffrances qu'endurent les populations des pays de la région du bassin du lac Tchad, notamment

le Cameroun, le Tchad, le Niger et le Nigéria, du fait des attaques terroristes perpétrées par Boko Haram et l'État islamique d'Iraq et du Levant, et les pertes civiles qu'elles entraînent, sont un motif de vive préoccupation. Ceci nous oblige à intensifier les efforts régionaux et internationaux pour combattre ce fléau et tarir ses sources de financement.

Nous nous félicitons à cet égard des efforts déployés par la Force multinationale mixte en vue de neutraliser ces groupes terroristes extrémistes et de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire. Nous voudrions rappeler à cet égard que les déclarations du Président (S/PRST/2017/2 et S/PRST/2017/10), publiées en janvier et en juillet 2017 respectivement, réaffirment l'importance de la lutte contre les menaces transfrontières et transversales qui pèsent sur la paix et la sécurité, de la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, et de la promotion de la bonne gouvernance et du respect de l'état de droit.

Deuxièmement, la crise humanitaire. La situation humanitaire qui prévaut dans certains pays de la région du bassin du lac Tchad est aujourd'hui l'une des plus graves qui ait été enregistrée, avec près de 10,8 millions de personnes ayant besoin d'une assistance humanitaire urgente et 2,4 millions déplacées à l'intérieur de leur pays, surtout des femmes et des enfants. Le meilleur moyen d'y remédier est de s'attaquer à ses causes profondes, de grouper les efforts internationaux et les activités des organisations régionales visant à renforcer la stabilité de la région et de ses populations. En outre, il est extrêmement important que les auteurs des actes terroristes aient à en rendre compte, comme le demande la résolution 2349 (2017) sur la situation dans la région du bassin du lac Tchad, adoptée le 31 mars.

Lors de la visite qu'ils ont effectuée dans la région du bassin du lac Tchad, les membres du Conseil de sécurité ont eu l'occasion de se faire une idée claire de l'ampleur de la catastrophe humanitaire dans certains pays de la région. Ce qu'il faut maintenant, c'est que le Conseil ne se limite pas à cette visite, il doit en organiser d'autres similaires et appeler périodiquement l'attention sur la situation humanitaire grave qui prévaut dans certains des pays de la région avant qu'elle ne s'aggrave encore davantage. Il serait encore plus difficile d'en contenir les retombées, afin que la communauté internationale, et la région en particulier, n'aient pas à en payer le prix lourd.

Troisièmement, les conditions climatiques. Étant donné les défis auxquels sont confrontés les pays de la

région dans ce domaine, la résolution 2349 (2017) souligne qu'il importe de s'attaquer aux causes du changement climatique dans la région et de renforcer la participation internationale pour mettre fin à ce phénomène, notamment la rareté de l'eau, la sécheresse, la désertification, la dégradation des sols et l'insécurité alimentaire. À cet égard, nous prenons acte de la nécessité de réévaluer les risques et de définir de stratégies nouvelles et sérieuses pour aider les gouvernements de la région. Les gouvernements concernés et les Nations Unies doivent procéder à une évaluation complète des risques climatiques, en contenir les répercussions et réduire au minimum les effets néfastes des changements climatiques et environnementaux, de manière à assurer la stabilité de la région et à soulager les souffrances humanitaires qu'endurent ses populations.

Pour terminer, nous rappelons qu'il est impératif que le Conseil de sécurité reste saisi des souffrances humanitaires endurées dans certains pays du bassin du lac Tchad, afin d'améliorer les conditions de vie des populations en proie à des défis d'ordre, climatique, humanitaire et sécuritaire et d'en réduire au minimum les risques y relatifs. À cet égard, nous saluons les efforts du Gouvernement de la République fédérale du Nigéria pour venir à bout de ces défis.

M. Orrenius Skau (Suède) (*parle en anglais*) : Je voudrais, pour commencer, remercier la Vice-Secrétaire générale, M^{me} Amina Mohammed, de son exposé et de son leadership. Il m'est agréable d'indiquer que l'Ambassadeur Skoog est aux côtés d'Amina à Monrovia pour célébrer ce moment important dans l'histoire du pays et pour, en sa qualité de Président de la formation Libéria de la Commission de consolidation de la paix, examiner les moyens d'appuyer les priorités du nouveau Gouvernement. Je remercie également M. Mohammed Bila, de la Commission du bassin du lac Tchad, ainsi que M^{me} Chitra Nagarajan de nous avoir fait part ce matin de leurs éclairages importants depuis le terrain.

C'est avec un profond soulagement que nous saluons le retour de plus de 100 des filles capturées par Boko Haram dans la ville de Dapchi, au Nigéria. Je réaffirme que nous exigeons catégoriquement la libération immédiate et sans condition de toutes les filles qui manquent encore à l'appel. La création de possibilités de réadaptation pour les enfants et leurs mères, y compris la sensibilisation des communautés afin d'éviter la stigmatisation et de faciliter les retours, conservent la plus haute importance dans nos efforts constants pour remédier à cette situation.

Les efforts régionaux, nationaux et internationaux pour atténuer les conséquences de l'insurrection de Boko Haram et intensifier l'action humanitaire en 2017 ont permis d'éviter un risque immédiat de famine. À cet égard, nous rendons hommage aux efforts importants déployés par la Force multinationale mixte et par la Commission du bassin du lac Tchad. Cependant, un an après notre visite dans la région et l'adoption de la résolution 2349 (2017), la situation reste parmi les plus fragiles au monde. Il est indispensable le règlement de cette crise complexe continue de bénéficier de l'appui et de l'attention de la communauté internationale.

La région continue de souffrir de besoins massifs en matière de développement. Pauvreté chronique, absence de perspectives économiques et violations des droits de l'homme sont autant de facteurs d'instabilité. Nous devons continuer de mettre l'accent sur une croissance durable et sans exclusive, ainsi que sur l'autonomisation des femmes.

Des partenariats efficaces consacrés à l'articulation entre les questions humanitaires, la reconstruction et le développement, associant des mesures de court et de long terme, sont nécessaires pour appuyer une paix durable. Pour remédier aux causes structurelles de la crise, il convient de rechercher la complémentarité et la coopération auprès d'une multitude d'acteurs, notamment les gouvernements nationaux, les organisations régionales et les institutions financières internationales.

Dans le cadre des efforts visant à mettre en œuvre la résolution 2349 (2017), la Suède appuie activement l'organisation du forum des gouverneurs des États riverains du lac Tchad, qui doit avoir lieu à Maiduguri en mai et qui sera consacré à la consolidation de la paix, à la prévention, à la stabilisation et à la coopération régionale. Le forum doit contribuer à l'élaboration d'une stratégie de stabilisation régionale. Ces efforts appuieront également la cohérence, la coordination et la collaboration transfrontalière en créant une instance de dialogue récurrent entre les gouverneurs des États touchés et en permettant des consultations avec les communautés, notamment les chefs religieux et les représentantes des femmes, autour des défis auxquels sont confrontées les populations vivant dans la région du bassin du lac Tchad.

Compte tenu de l'accent mis aujourd'hui sur les causes profondes, je voudrais souligner deux points en particulier.

Premièrement, les effets néfastes des changements climatiques sur la stabilité et la sécurité dans la

région du bassin du lac Tchad ont été clairement reconnus par le Conseil dans la résolution 2349 (2017) et dans la déclaration présidentielle S/PRST/2018/3, publiée en janvier, sur le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS). Les changements climatiques constituent à la fois un défi direct et un multiplicateur de risque, d'autant qu'ils contribuent à la polarisation et au conflit entre certains groupes et aggravent les facteurs de fragilité existants, comme le manque de ressources, la marginalisation et la précarisation des moyens de subsistance.

Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, le Conseil de sécurité a maintes fois souligné qu'il fallait que l'ONU dispose des capacités suffisantes pour évaluer les risques à cet égard. Nous devons trouver des moyens de réunir les informations existantes recueillies auprès des organes compétents de l'ONU, y compris au niveau national, et demander aux instituts de recherche de fournir des analyses prospectives aux organes de décision des Nations Unies, notamment au Conseil de sécurité. Nous invitons le Secrétaire général à donner suite à ces requêtes du Conseil. Nous nous tenons prêts à appuyer toutes les initiatives dans ce sens. Les efforts de prévention des conflits seraient plus efficaces si les tensions climatiques et environnementales que subissent les sociétés étaient correctement comprises et traitées. L'application du programme de pérennisation de la paix et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 est naturellement un élément central à cet égard.

Deuxièmement, faire participer tous les acteurs pertinents, en particulier au niveau local, à un dialogue ouvert à tous sur les causes profondes est indispensable. La mobilisation des populations est également une condition nécessaire à l'efficacité des systèmes d'alerte rapide. En particulier, la représentation pleine et entière des femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes, et leur participation effective sont essentielles dans les efforts de reconstruction et de stabilisation, car elles sont souvent touchées de manière disproportionnée par la crise et jouent des rôles multiples au sein de la société. Si les femmes étaient davantage impliquées dans la conception et la mise en œuvre des politiques et programmes pertinents, ces derniers seraient davantage adaptés aux réalités de terrain, ce qui créerait un environnement davantage propice à une stabilité et une paix de long terme.

Enfin, nous attendons avec intérêt de poursuivre les débats sur l'application de la résolution 2349 (2017),

y compris dans le cadre des rapports réguliers de l'UNOWAS et du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale. Nous encourageons le Secrétaire général à entreprendre dans la région une visite conjointe avec la Banque mondiale, l'Union africaine et la Banque africaine de développement, comme la résolution l'y encourage. Je suis également d'accord avec le Royaume-Uni qu'il faut examiner les propositions avancées ce matin par les intervenants et y donner suite. La Commission de consolidation de la paix pourrait également être bien placée à cet égard, en faisant fond sur sa composition sans équivalent et sur son mandat, qui l'engage à s'attaquer aux causes profondes et à adopter des approches régionales. La communauté internationale doit accorder une attention constante à la région du bassin du lac Tchad si nous voulons trouver les moyens de relever ses défis multiples et interdépendants de manière cohérente, sur le court et le long terme.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous remercions la présidence néerlandaise d'avoir opportunément convoqué la présente séance, en cette occasion particulière où nous célébrons la Journée mondiale de l'eau, un élément vital pour le bien-être des êtres humains et la promotion de leur développement socio-économique. Nous remercions également M^{me} Amina Mohammed, M. Mohammed Bila et M^{me} Chitra Nagarajan de leurs exposés.

Le Pérou suit avec une préoccupation particulière la crise qui sévit dans le bassin du lac Tchad et qui touche plus de 17 millions de personnes au Nigéria, au Cameroun, au Tchad et au Niger. Quelque 11 millions de personnes ont besoin d'une assistance humanitaire urgente. Nous devons également condamner et affronter la violence terroriste de Boko Haram et de Daech, et prévenir l'éclatement de conflits plus graves en nous attaquant à leurs causes profondes. Cela implique de promouvoir en temps utile le développement socioéconomique et d'atténuer les effets néfastes des changements climatiques et environnementaux. Cela suppose de promouvoir, sur une base ponctuelle, le développement socioéconomique et d'atténuer les effets néfastes des changements climatiques et des changements écologiques. Ces effets entraînent la rareté de l'eau, qui, à son tour, est due à la sécheresse chronique, la désertification, la dégradation des sols, la pauvreté extrême et l'insécurité alimentaire observées dans la région du lac Tchad. Cette situation met en évidence le lien qui existe entre sécurité, développement et droits de l'homme.

Edifier une paix durable exige une réponse cohérente et intégrale, avec une perspective multidimensionnelle large et coordonnée par les divers acteurs. Le système des Nations Unies a les capacités de contribuer à des réponses plus efficaces, qui mobilisent les organismes, les fonds et les programmes pertinents. Le Conseil, organe principal chargé de maintenir la paix et la sécurité internationales, peut et doit mieux comprendre les facteurs de la crise et du conflit, ainsi que les outils dont il a besoin pour y faire face, et ce, à travers l'analyse judicieuse de la situation et de ses développements et des stratégies d'évaluation et de gestion des risques, ainsi qu'à travers l'analyse des outils d'alerte rapide et des dispositifs d'alerte rapide coordonnés et de la conception de stratégies intégrées pour prévenir la récurrence des conflits. À cet égard, nous saluons les efforts déployés par le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) et le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) face à l'Union africaine et aux organisations régionales et sous-régionales, comme la Commission du bassin du lac Tchad, l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. Nous encourageons ces entités à redoubler leur appui aux gouvernements de la région du lac Tchad autour d'une stratégie régionale globale pour affronter les conditions qui favorisent la propagation du terrorisme et de l'extrémisme violent.

Cette stratégie doit aller au-delà d'une réponse militaire urgente à court terme. Elle doit être axée, à long terme, sur un développement durable centré sur la réalisation de la dignité humaine. Elle suppose d'éliminer la pauvreté et la vulnérabilité qu'entraînent les effets néfastes des changements climatiques, ainsi que de créer des emplois, surtout pour les jeunes, et de garantir l'accès à l'éducation et le renforcement des institutions gouvernementales. Dans cet ordre d'idées, nous saluons le Plan d'aide humanitaire des Nations Unies pour le nord-est du Nigéria pour l'année 2018.

Pour terminer, nous voudrions signaler qu'il importe que les rapports de l'UNOWAS et du Groupe d'observateurs des Nations Unies en Afrique centrale incluent une section spéciale sur la problématique du lac Tchad et sur le travail conjoint de ces bureaux. De même, il importe de prendre en compte la problématique hommes-femmes dans les enquêtes et dans la collecte de données correspondantes, en vue de proposer des politiques et des programmes spécifiques axés sur la pérennisation de la paix dans la région du lac Tchad.

M. Ma Zhaoxu (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine se félicite, Monsieur le Président, de l'initiative que vous avez prise en tant que Président du Conseil de sécurité d'organiser la séance publique d'aujourd'hui. Nous remercions de leurs exposés M^{me} Amina Mohammed, Vice-Secrétaire générale, M. Mohammed Bila, représentant de la Commission du bassin du lac Tchad, et M^{me} Chitra Nagarajan, Conseillère principale en matière de conflits chez Adelphi.

Au cours des dernières années, nous avons vu des pays africains se rassembler et faire des efforts concertés pour se renforcer, trouver des solutions africaines aux problèmes africains et développer des mécanismes de sécurité collective plus solides pour la région. Ce faisant, ils ont non seulement défendu avec force la paix et la sécurité de l'Afrique, mais aussi grandement contribué à la paix et à la sécurité internationales. La Chine applaudit ces efforts.

Entre temps, l'Afrique reste confrontée à des défis à la paix et à la sécurité. Dans certaines régions, notamment dans le bassin du lac Tchad, les activités du terrorisme et de l'extrémisme violent restent omniprésentes. La criminalité transnationale organisée, telle que la contrebande de stupéfiants et la traite d'êtres humains, continue de mettre en péril la sécurité des Africains. Par conséquent, les pays touchés souffrent des effets d'une croissance économique médiocre, en plus de la persistance d'un chômage élevé, de la pauvreté et des problèmes liés aux réfugiés. Il est donc impératif que la communauté internationale prenne des mesures concrètes pour aider l'Afrique à renforcer ses capacités de garantir la paix et la sécurité.

Premièrement, la communauté internationale doit appuyer fermement l'Afrique dans sa lutte contre les menaces terroristes. La lutte contre le terrorisme en Afrique fait partie intégrante des efforts mondiaux en la matière. La communauté internationale doit défendre les normes communes en matière de lutte contre le terrorisme et appuyer les efforts de lutte contre le terrorisme que mène l'Afrique. L'ONU doit fournir une aide concrète aux pays africains pour le renforcement de leurs capacités de lutte contre le terrorisme, de manière que les efforts déployés à cette fin soient plus efficaces. La Chine se réjouit du fait que les pays du bassin du lac Tchad et du Sahel ont pris les choses en main et travaillent ensemble pour la paix en luttant activement contre les menaces terroristes régionales. Tout en continuant de respecter la souveraineté et les volontés des pays d'accueil, l'ONU et la communauté internationale

doivent fournir une aide ciblée aux pays de la région dans des domaines tels que la technologie, la formation, le matériel, la logistique et l'appui financier.

Deuxièmement, nous devons aider efficacement l'Afrique s'agissant de s'attaquer aux causes profondes du conflit. Les questions sensibles qui se posent sur le continent sont un ensemble massif de questions nationales, ethniques, religieuses et sociales liées les unes aux autres. Les pays africains ont deux tâches importantes à réaliser : maintenir la paix et la sécurité, d'un côté, et promouvoir la revitalisation et le développement, de l'autre, et pour ce faire, ils doivent s'attaquer aux causes et aux symptômes profonds de ces questions. Bien qu'il importe de relever les défis actuels à la paix et à la sécurité, il importe encore plus de s'attaquer aux causes profondes de ces défis en adoptant une perspective à long terme. Cela signifie que l'appui et l'aide doivent être apportés en particulier aux pays africains, notamment ceux situés dans le bassin du lac Tchad, dans leurs efforts pour réduire la pauvreté et créer de nouveaux emplois, cela dans l'objectif d'améliorer le développement socio-économique, de susciter des dividendes de la paix concrets pour leurs peuples et d'éradiquer les terrains propices aux conflits et à l'extrémisme.

Troisièmement, les organisations régionales doivent exercer leur rôle particulier de façon active. L'Union africaine et d'autres organisations régionales et sous-régionales en Afrique ont une connaissance approfondie des réalités régionales et nationales et jouent depuis longtemps le rôle de médiatrices dans des questions régionales sensibles, tirant profit de leurs avantages géographiques, historiques et culturels uniques en leur genre. Par conséquent, il importe de garantir que la communauté internationale respecte pleinement le fait que les pays africains prennent les choses en main s'agissant de régler leurs propres préoccupations en matière de sécurité, renforce sa coordination avec les pays du bassin du lac Tchad et avec les organisations régionales et sous-régionales, telles que l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et la Commission du bassin du lac Tchad, et renforce sa coopération avec elles dans des domaines tels que la prévention des conflits, la gestion des crises et la reconstruction après les conflits.

La Chine et l'Afrique sont une communauté avec un avenir partagé, sur la base d'une coopération gagnant-gagnant. Le renforcement de la solidarité et de la coopération avec les pays africains reste une base essentielle de la politique étrangère de la Chine. En tant que

bon ami, frère et partenaire du continent, la Chine continuera d'agir sur la base des principes de sincérité, de résultats concrets, d'affinité et de bonne foi qui guident la politique africaine de la Chine, ainsi que sur la base des valeurs d'amitié, de justice et d'intérêts partagés, exprimés par le Président Xi Jinping, et elle appuiera fermement les efforts déployés par l'Afrique en faveur de la paix et du développement. En septembre, la Chine accueillera un forum du sommet de Beijing sur la coopération sino-africaine, axé sur les efforts conjoints de la Chine et de l'Afrique pour renforcer l'initiative « Une Ceinture et une Route » et sur la communauté Chine-Afrique pour un avenir partagé. Nous travaillerons avec énergie pour garantir que l'initiative « Une Ceinture et une Route » soit alignée sur les stratégies de développement des pays africains, l'Agenda 2063 de l'Union africaine et le Programme de développement durable à l'horizon 2030, de manière à susciter des avantages plus importants pour les peuples africains et à instaurer la paix, la stabilité et le développement sur le continent africain dans les meilleurs délais.

Dernier point, mais non le moindre, je voudrais souligner que, comme elle l'a toujours fait, la Chine continuera de manifester sa solidarité avec les pays d'Afrique en développement. Nous serons toujours des amis sincères et des partenaires fiables de l'Afrique.

M. Delattre (France) : Je voudrais tout d'abord remercier les Pays-Bas d'avoir pris l'initiative d'organiser ce débat essentiel sur les relations entre eau, paix et sécurité dans la région du lac Tchad, une région qui est une priorité de tout premier plan pour la France. Je remercie chaleureusement la Vice-Secrétaire générale, M^{me} Amina Mohammed; le représentant de la Commission du bassin du lac Tchad, M. Mohammed Bila; et la représentante d'Adelphi, M^{me} Chitra Nagarajan, pour leurs présentations aussi importantes qu'éclairantes. Je suis heureux de saluer également le représentant du Nigéria.

Le développement de la région du lac Tchad passe d'abord et avant tout par la sécurité, condition nécessaire, à défaut d'être suffisante, du développement. Aussi la France soutient-elle activement l'action des pays de la région du bassin du lac Tchad, unis dans la Force multinationale mixte contre Boko Haram. Leurs efforts conjoints ont permis de gagner du terrain et d'enregistrer des victoires importantes contre l'organisation terroriste.

Toutefois, la menace terroriste continue de peser sur les pays de la région et leurs populations, comme

le montre le bilan tragique des multiples attaques intervenues au cours des derniers mois tant contre les civils que contre les forces de sécurité. Nous avons été profondément choqués par l'enlèvement de 110 lycéennes à Dapchi le mois dernier, mais nous nous réjouissons de la libération d'un grand nombre d'entre elles annoncée cette semaine. Nous condamnons aussi l'attaque d'hier contre des soldats nigériens dans la région de Birnin Guari. Mais ce ne sont là malheureusement que quelques exemples parmi beaucoup d'autres. Nous dénonçons également avec la plus grande fermeté les violations très graves des droits de l'homme commises à l'encontre d'enfants, notamment leur recrutement en tant qu'enfants-soldats et leur utilisation comme bombes humaines, qui sont susceptibles de constituer des crimes relevant du Statut de la Cour pénale internationale.

Devant la persistance et les mutations du fléau terroriste, le soutien de la communauté internationale reste donc plus que jamais nécessaire et doit être poursuivi. Ce soutien va de pair avec certaines responsabilités : la lutte contre le terrorisme ne saurait en aucun cas s'accompagner de violations des droits de l'homme. L'action des pays de la Force multinationale mixte doit respecter les dispositions pertinentes du droit international. Nous saluons les efforts des pays de la région pour que les anciens combattants terroristes fassent l'objet de procès et de mesures de réinsertion. La voie du droit est essentielle pour la réconciliation et la démobilisation de personnes qui, dans de nombreux cas, ont adhéré au groupe terroriste sans de réelles raisons idéologiques.

Nous savons que la réponse à la crise de la région du bassin du lac Tchad ne peut uniquement être de nature sécuritaire. Pour y apporter une solution durable, nous devons poursuivre nos efforts afin de remédier aux causes profondes de la crise en y apportant une réponse intégrée. C'est l'enseignement central de la mission qu'y a effectuée le Conseil de sécurité voilà un an, et c'est cette approche intégrée, conjuguant sécurité, développement et droits de l'homme, qu'ont consacrée la résolution 2349 (2017) adoptée en mars dernier et la déclaration du Président du Conseil de sécurité (S/PRST/2018/3) du mois de janvier.

La région du lac Tchad doit aujourd'hui faire face à de fortes contraintes : la superficie du lac a diminué de moitié depuis les années 50, et l'environnement fertile du lac attire les populations voisines et soumet cet espace à une forte pression démographique. La situation tend aujourd'hui à s'aggraver, ce qui a des conséquences

durables sur les activités économiques locales, telles que l'agriculture et la pêche.

L'insécurité alimentaire, la rivalité dans l'accès à l'eau et les tensions sociales menacent aussi bien les communautés hôtes que les populations déplacées et risquent de contribuer à une augmentation des conflits régionaux. En cette Journée mondiale de l'eau, je voudrais insister sur l'importance de la ressource hydrique pour la sécurité et la stabilité dans la région du lac Tchad. L'eau ne doit en aucun cas être une source de division, mais doit, au contraire, être un facteur de coopération entre les États. C'est l'un des grands défis de notre génération, et c'est dans cette perspective que la France poursuivra ses efforts pour renforcer les outils de gouvernance locale, tels que la Commission du bassin du lac Tchad, et renforcera ses projets d'aide au développement, via l'Agence française de développement notamment.

Je voudrais enfin rappeler que nos efforts de stabilisation dans la région doivent aussi porter sur les enjeux humanitaires et de protection des civils.

Premièrement, la gravité de l'urgence humanitaire à laquelle continue de faire face la région doit nous inciter à renforcer nos efforts pour soutenir des pays qui sont en première ligne dans la lutte contre le terrorisme et qui accueillent un nombre considérable de déplacés internes et de réfugiés. La gravité de la crise humanitaire que connaissent actuellement les pays du bassin du lac Tchad appelle la mobilisation de tous, notamment à travers un soutien au plan de réponse humanitaire pour la région récemment lancé par l'Organisation des Nations Unies. La France agit concrètement dans cet objectif, avec un effort financier de 14,5 millions d'euros d'aide humanitaire en 2017, et la mise en œuvre de l'initiative lac Tchad pour l'autonomisation des populations déplacées et réfugiées, pour un engagement total de plus de 36 millions d'euros.

Deuxièmement, la lutte contre le terrorisme doit s'accompagner d'une exigence sans cesse renouvelée en matière de protection des civils. Il s'agit notamment d'assurer la sécurité pérenne des populations face à Boko Haram et d'accompagner le retour volontaire et durable des personnes déplacées ou réfugiées, là où les conditions sécuritaires le permettent. La question des femmes réfugiées et déplacées doit également trouver des réponses concrètes et immédiates, pour lesquelles elles doivent être pleinement consultées.

Je souhaiterais conclure mon intervention en rappelant la nécessité impérieuse de décloisonner les approches entre les questions de développement durable, de gouvernance, de droits de l'homme et celles de paix et de sécurité. La dégradation environnementale et, en particulier, la raréfaction des ressources en eau dans la région du lac Tchad illustrent avec une force particulière cet impératif d'une approche intégrée de la prévention des conflits, qui est au cœur de la stratégie de réforme du Secrétaire général et qui recueille notre plein et entier soutien. La prévention des conflits est l'un des enjeux essentiels de notre temps, dont l'importance ne fera que croître au cours des années qui viennent.

À cet égard, conformément à la résolution 2349 (2017) et à la déclaration du Président (S/PRST/2018/3) de janvier sur l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, nous encourageons l'adoption, par les Gouvernements et par le système des Nations Unies, de stratégies appropriées d'évaluation et de gestion des risques face aux facteurs déstabilisateurs liés à la dégradation de l'environnement, à la désertification et au changement climatique.

Dans la région du lac Tchad, il y a urgence à passer de la parole aux actes. Les engagements doivent se traduire en actions concrètes. Le Conseil peut être assuré de l'engagement résolu de la France en ce sens.

M. Alemu (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Je voudrais, tout d'abord, remercier la présidence du Royaume des Pays-Bas d'avoir organisé cette importante séance sur la situation dans le bassin du lac Tchad, faisant fond sur l'action menée par le Conseil l'année dernière. Je tiens à remercier la Vice-Secrétaire générale, M^{me} Amina Mohammed, de son exposé détaillé, ainsi que de son leadership et de son engagement à relever de manière exhaustive et globale les défis multiformes auxquels fait face le bassin du lac Tchad. Je remercie également M. Mohammed Bila et M^{me} Chitra Nagarajan de leurs observations.

Je voudrais, par ailleurs, saluer la présence ici aujourd'hui du Représentant permanent du Nigéria, notre collègue, dont le pays a tant fait pour lutter contre le terrorisme de Boko Haram.

Une année s'est écoulée depuis la visite effectuée par le Conseil de sécurité dans le bassin du lac Tchad et l'adoption à l'unanimité de la résolution 2349 (2017). Nous voulons croire que la paix et la sécurité ainsi que les problèmes humanitaires et socioéconomiques de la région retiennent aujourd'hui davantage l'attention de

la communauté internationale. Une dynamique semble s'être engagée, comme le disait la Vice-Secrétaire générale il y a un instant.

Nous nous félicitons des progrès réalisés dans la lutte contre Boko Haram, qui continue de faire peser d'importantes menaces sur la paix et la sécurité dans la région. À cet égard, il est important de reconnaître les efforts déployés par les pays de la région par le biais de leur participation à la Force multinationale mixte. Malheureusement, la Force multinationale mixte ne reçoit pas l'appui international dont elle a tant besoin. Le retrait des troupes tchadiennes des effectifs de la Force multinationale mixte au Niger et les conséquences de cette mesure ne doivent pas être pris à la légère. Nous notons la décision prise durant le dernier Sommet de l'Union africaine de demander à la Commission de l'Union africaine de collaborer étroitement avec les partenaires pour mobiliser un appui supplémentaire en faveur de la Force multinationale mixte sur la base du besoin exprimé par les pays de la région. Il est crucial que les engagements déjà pris par les partenaires à l'égard de la Force soient honorés.

La coopération et la coordination des efforts entre l'ONU, l'Union africaine et les organisations sous-régionales telles que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale sont essentielles pour faire face aux problèmes qui touchent la région. La visite effectuée par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine dans le bassin du lac Tchad en juillet 2017 et la tenue de la première conférence régionale pour la stabilisation de la région du bassin du lac Tchad en novembre de l'année dernière sont des faits nouveaux encourageants à cet égard.

Nous estimons qu'il faut renforcer l'action sécuritaire et militaire, ainsi que les initiatives de développement visant à éliminer les causes profondes des conflits et à lutter contre la pauvreté en surmontant le problème du chômage. À cet égard, l'insécurité alimentaire généralisée, les déplacements forcés, les changements climatiques, ainsi que la vulnérabilité et la susceptibilité chroniques face aux épidémies qui touchent les populations de la région sont des problèmes qui ne pourront être réglés sans un appui et un engagement renforcés et durables de la communauté internationale. En conséquence, nous appuyons le Plan d'aide humanitaire de 2018 de l'ONU pour le nord-est du Nigéria, lancé le mois dernier, qui couvre la consolidation de la

paix et garantit que les efforts déployés contribuent aux mesures de développement à long terme.

Les effets des changements climatiques et leur incidence sur le bassin du lac Tchad, notamment la dégradation de ses écosystèmes, posent de graves problèmes dans le contexte de la lutte contre les causes profondes des conflits dans le bassin. Les populations de la région dépendent largement de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, qui sont liés à la vie et à l'existence même du lac. Il est de plus en plus évident que les changements climatiques sèment le chaos dans de nombreuses régions du monde, mais ce fait n'est nulle part aussi évident que dans le bassin du lac Tchad. En outre, la menace de Boko Haram ne se relâche à aucun degré. En conséquence, la consolidation de la paix et la stabilisation progressive de la région en vue de favoriser l'activité économique dans les zones frontalières des divers pays sont essentielles et doivent être appuyées. L'appui renforcé et soutenu du système des Nations Unies, de manière cohérente et coordonnée, restera crucial afin d'aider les pays de la région à surmonter ces problèmes.

M^{me} Tachco (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la Vice-Secrétaire générale, M^{me} Mohammed, M. Bila et M^{me} Nagarajan des exposés qu'ils ont présentés aujourd'hui. Un an après la mission du Conseil de sécurité dans la région et l'adoption de la résolution 2349 (2017), ces communications sont un important rappel du fait qu'il reste beaucoup à faire pour affronter la menace terroriste constante et l'escalade de la crise humanitaire dans le bassin du lac Tchad.

Un an plus tard, certains progrès ont été accomplis dans le cadre de l'action humanitaire et des efforts visant à fournir une aide à ceux qui en ont le plus besoin. Cependant, la terreur que sèment Boko Haram et son dérivé, la Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique, continue de ravager des communautés, des familles et des vies dans toute la région. Leur brutalité, leur haine et leur inhumanité étendent la terreur, prolongeront la crise humanitaire et forceront des millions de personnes à se déplacer tant qu'ils ne seront pas éliminés. Nous présentons nos sincères condoléances aux victimes des terribles attaques terroristes commises dans le nord-est du Nigéria et dans toute la région du lac Tchad, notamment l'attaque qui a abouti à l'enlèvement tragique de plus de 100 écolières à Dapchi, ainsi que l'enlèvement et l'assassinat de travailleurs humanitaires à Raan.

Nous sommes encouragés par le retour d'un grand nombre de ces filles à Dapchi hier, mais nous sommes horrifiés d'apprendre que certaines d'entre elles ont été tuées durant leur captivité. Nous appelons au retour de toutes les personnes enlevées dans la région et à ce que les agresseurs soient tenus de rendre des comptes. Comme l'ont expliqué à maintes reprises les États-Unis aux Gouvernements des pays du lac Tchad, nous sommes leur partenaire dans cette lutte et nous continuerons d'appuyer les efforts qu'ils déploient pour vaincre ces groupes terroristes.

Nous félicitons le Nigéria, le Tchad, le Cameroun, le Niger et le Bénin de s'être mobilisés pour contrer cette menace par l'intermédiaire de la Force multinationale mixte. Nous remercions le Nigéria du rôle de chef de file qu'il joue dans cette lutte et nous exhortons ces nations à rester concentrées sur leur tâche, même si elles ont d'autres priorités pressantes en matière de sécurité. Les gouvernements doivent également œuvrer à une transition sans heurt entre les forces militaires et les forces de protection civile pour veiller à ce que les populations continuent d'être protégées après le départ des troupes. Les dirigeants régionaux doivent redoubler d'efforts pour sécuriser leurs territoires et permettre aux personnes déplacées de rentrer dans leurs communautés en toute sécurité, de remettre en place leurs moyens d'existence et de reconstruire leurs vies.

Les derniers enlèvements commis à Dapchi et Raan montrent la nécessité d'assurer une protection robuste pour mettre fin à la tentation facile des enlèvements, de l'extorsion et du cycle de viols, mariages forcés, lavage de cerveau et attentats-suicide. La stratégie de démobilisation, dissociation, réintégration et réconciliation lancée récemment par le Nigéria et le plan d'action pour la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent sont des mesures extrêmement positives, au même titre que d'autres efforts régionaux similaires. Les États-Unis continueront d'appuyer ce travail crucial, et ils encouragent leurs partenaires à faire de même.

Comme l'ont souligné les intervenants et mes collègues du Conseil aujourd'hui, le succès ne dépend pas uniquement des victoires sur le champ de bataille. Il exige également d'améliorer l'économie et la gouvernance à l'écart du champ de bataille. La région ne peut se contenter de recréer le nord-est du Nigéria et le bassin du lac Tchad tels qu'ils étaient avant la destruction causée par Boko Haram et la Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique. Ils doivent bâtir un avenir meilleur dans la région. Les gouvernements doivent

collaborer avec les dirigeants civils et un large éventail de responsables communautaires pour créer les infrastructures sociales, économiques et politiques qui permettront d'instaurer une paix durable. Ces progrès doivent comprendre des enquêtes transparentes et crédibles sur les violations des droits de l'homme, ainsi que des mécanismes de responsabilisation. L'impunité ne fait qu'alimenter le recrutement de terroristes. Nous réitérons donc l'appel lancé dans la résolution 2349 (2017) à toutes les forces de sécurité régionales afin qu'elles mènent leurs opérations dans le respect du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire, ainsi qu'aux gouvernements de la région afin qu'ils prennent les mesures nécessaires pour garantir la justice et la responsabilisation. Ces efforts approfondissent la confiance des populations dans leur gouvernement et renforcent les initiatives de sécurité.

L'ampleur et le coût ahurissants de la crise humanitaire qui continue de sévir dans la région exigent de mettre en place une action dynamique et globale qui permettra de répondre aux besoins urgents tout en se tournant vers l'avenir. Cette action doit permettre de jeter les bases de solutions durables pour les plus de 10 millions qui ont besoin d'une aide humanitaire dans la région, les 4,5 millions confrontés à une insécurité alimentaire grave et tous ceux qui restent exposés au risque de famine, ainsi que les 2 millions de déplacés. L'efficacité de cette action dépend du niveau d'accès aux communautés dans le besoin dans toute la région. Nous réitérons les appels aux gouvernements des pays de la région afin qu'ils fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour aider les partenaires humanitaires à sécuriser cet accès. Les gouvernements de la région doivent également faire plus pour renforcer l'appui local à l'action humanitaire internationale en rétablissant une gouvernance réactive dans la région et en fournissant à leurs populations la garantie qu'elles ont un avenir au sein de leurs communautés d'origine.

Les États-Unis sont déterminés à appuyer leurs partenaires du lac Tchad dans leur lutte contre les terroristes et les causes profondes de l'extrémisme violent, ainsi que dans la fourniture d'une assistance vitale aux populations dans le besoin, dans la création d'un environnement sûr afin que les personnes déplacées puissent rentrer chez elles volontairement et en toute sécurité, et dans la reconstruction des communautés ravagées par un conflit. Nous fournissons une aide bilatérale à nos partenaires du bassin du lac Tchad dans le domaine de la sécurité, qui est d'une importance capitale dans le cadre de la lutte contre Boko Haram et la Province d'Afrique

de l'Ouest de l'État islamique, mais également en vue de fournir une aide aux victimes de ces groupes terroristes. Les États-Unis sont également le premier contributeur à l'action humanitaire internationale. Le 6 mars, les États-Unis ont annoncé une aide humanitaire supplémentaire de plus de 128 millions de dollars en faveur de la région du lac Tchad, ce qui porte leur contribution à plus de 655 millions de dollars depuis 2017, et à plus d'un milliard de dollars depuis 2015.

Les États-Unis aident également leurs partenaires régionaux à reconstruire leurs communautés dévastées. Pour rétablir la sécurité civile, les États-Unis ont formé du personnel civil de maintien de l'ordre, et ils fournissent du matériel de protection individuelle aux forces de police et reconstruisent des casernes et des postes de police. Dans toute la région, lorsque les conditions de sécurité le permettent, nous finançons des projets d'éducation, de santé et d'agriculture dans le cadre d'un effort global visant à relancer les économies locales, à instaurer une gouvernance et des services efficaces et à promouvoir le respect des droits de l'homme et l'obligation de rendre des comptes imposée aux auteurs de violations et sévices. Avec nos collègues membres du Conseil, nous nous tenons aux côtés des peuples et gouvernements partenaires du bassin du lac Tchad qui sont attachés à cet effort.

M. Tanoh-Boutchoue (Côte d'Ivoire) : La Côte d'Ivoire remercie M^{me} Amina Mohammed, Vice-Secrétaire générale, pour son exposé. Ces remerciements s'adressent également à M. Mohammed Bila, représentant de la Commission du bassin du lac Tchad, et à M^{me} Chitra Nagarajan, Conseillère principale en matière de conflits chez Adelphi, pour leurs communications et suggestions.

En inscrivant la question du bassin du lac Tchad à l'ordre du jour de la présente séance, la présidence néerlandaise entend inviter la communauté internationale à se pencher davantage sur une crise complexe et multidimensionnelle, afin d'en examiner les causes profondes et interdépendantes. Ma délégation vous remercie, Monsieur le Président. En effet, outre la crise sécuritaire qui sévit dans la région, plusieurs autres facteurs interdépendants, tels les problèmes socioéconomiques et écologiques, affectent les populations vivant dans le bassin du lac Tchad. En l'occurrence, il s'agit de la raréfaction des ressources naturelles et économiques, du manque d'emplois et de sources de revenus, notamment pour les jeunes, des questions de gouvernance et de décentralisation de l'administration. Au regard de ces principaux

facteurs sous-jacents de la crise, le Conseil de sécurité, à travers sa résolution 2349 (2017), a pris toute la mesure de la situation. Aussi, tout en se félicitant des efforts consentis par les gouvernements concernés, le Conseil de sécurité les invite à mettre effectivement en œuvre les programmes visant à consolider et à pérenniser la paix, de même qu'à s'attaquer aux causes profondes de cette crise.

La Côte d'Ivoire est d'avis que les priorités essentielles consistent à assurer un accès équitable aux ressources et aux services pour les populations de la région, ainsi qu'une croissance économique durable. C'est pourquoi elle salue l'engagement résolu du Conseil de sécurité à œuvrer au retour d'un environnement de paix dans la région, en vue de permettre la mise en œuvre de ces priorités. Le rapport du Secrétaire général (S/2017/764) nous édifie à suffisance sur les actions entreprises face à la menace que constitue notamment le groupe terroriste Boko Haram pour la région.

À cet égard, la délégation ivoirienne se félicite du succès des opérations menées par la Force multinationale mixte, même si cette organisation terroriste demeure toujours active et nuisible. Dans cette même logique, la Côte d'Ivoire salue les recommandations formulées lors de la deuxième session ordinaire du Comité conjoint de pilotage entre la Commission du bassin du lac Tchad et l'Union africaine, tenue le 20 décembre 2017, notamment en ce qui concerne la nécessité d'accélérer le processus de mise à disposition de soutien additionnel à travers l'emploi des fonds des partenaires internationaux, afin de répondre aux besoins opérationnels urgents de la Force multinationale mixte. Par ailleurs, l'aspect humanitaire de la crise dans la région demeure également préoccupant et appelle une synergie d'actions entre les gouvernements de la région et la communauté internationale, afin d'apporter aide et assistance aux populations en détresse.

La Côte d'Ivoire relève avec appréciation la détermination et l'engagement du Secrétaire général à accompagner les pays de la région dans leurs efforts visant à mettre un terme à la violence persistante et à atténuer les souffrances des populations. Mon pays demeure convaincu que seule une coopération accrue aux niveaux régional et international permettra de trouver des solutions durables à cette crise, tout en tenant compte des spécificités des pays concernés. À cet égard, la délégation ivoirienne appuie la volonté du Secrétaire général d'engager l'ONU et ses partenaires à faire progresser la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des

Nations Unies pour le Sahel, afin de traiter de façon globale les questions de sécurité et de développement, y compris dans le bassin du lac Tchad. Il importe également de poursuivre et de renforcer la coordination des efforts de l'ONU et de l'Union africaine, de même que la coopération entre le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, afin de faire face aux défis dans la région du bassin du lac Tchad.

L'un des plus grands défis dans la région demeure l'engagement collectif, en vue d'enclencher une véritable dynamique de développement autour du bassin. Cela passe, certes, par une lutte plus déterminée contre les groupes terroristes, mais également par la mise en place d'une stratégie visant à trouver une solution à l'assèchement du lac Tchad, épice de toutes les activités socioéconomiques des populations de la zone. En effet, au regard de la réduction drastique du niveau et de la taille du lac, il devient impérieux d'accélérer la recherche de solutions innovantes en vue de la restauration du lac Tchad. À cet égard, nous nous félicitons des conclusions et des recommandations de la Conférence internationale tenue à Abuja du 25 au 28 février dernier, sur le thème « Sauver le lac Tchad afin de restaurer l'écosystème de son bassin et garantir des moyens d'existence, la sécurité et le développement durables. ».

Pour conclure, la Côte d'Ivoire voudrait réitérer son engagement, aux côtés des autres États membres du Conseil, à contribuer à la résolution de la crise qui prévaut dans le bassin du lac Tchad en mettant l'accent, encore une fois, sur la nécessité de renforcer les mécanismes de coordination des organisations sous-régionales et régionales, afin d'assurer l'efficacité de l'action commune.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions la Vice-Secrétaire générale Amina Mohammed de son exposé très instructif sur la situation dans la région du bassin du lac Tchad. Nous avons également écouté avec intérêt les exposés présentés par les autres intervenants sur le sujet.

Pour notre part, nous tenons à souligner que le thème de notre séance aujourd'hui est censé être « Paix et sécurité en Afrique ». Il est donc logique de supposer que nous, membres du Conseil de sécurité, conformément au mandat confié au Conseil par la Charte des Nations Unies et dans le contexte de l'examen de la situation dans la région du bassin du lac Tchad, nous consacrerons tout particulièrement aux conditions de sécurité déplorable qui prévalent sur place.

Nous ne nions pas qu'il existe tout un éventail de problèmes multiformes qui, cela ne fait aucun doute, exacerbent la situation globale dans la région. Le climat et l'habitat ont naturellement des répercussions graves sur la vie des populations. Toutefois, d'autres enceintes sont plus adaptées pour débattre de ces questions, comme la Deuxième Commission de l'Assemblée générale ou le Conseil économique et social. Point n'est besoin de perturber la répartition des responsabilités en vigueur ni de surcharger le programme de travail du Conseil de sécurité. Nous devons prémunir le Conseil de sécurité contre une dilution de son mandat et contre la perte d'efficacité qui en résulterait.

D'ailleurs, la Fédération de Russie avait mis en garde contre ce risque lorsque, l'an dernier, nous étions en train de négocier la résolution 2349 (2017) du Conseil de sécurité. Mais on ne nous a pas écouté à l'époque et, malheureusement, la résolution n'a pas intégré des éléments qui auraient pu en faire un instrument plus efficace au service des efforts internationaux pour prêter assistance aux pays de la région du bassin du lac Tchad, en particulier dans le domaine de la lutte contre le terrorisme. Je tiens à souligner que c'est de la lutte contre le terrorisme que nous parlons ici, et non de quelque conflit ou autre. Dans la résolution pertinente du Conseil de sécurité, Boko Haram est bien désigné comme organisation terroriste.

Alors où en sommes-nous aujourd'hui, une année après l'adoption de la résolution 2349 (2017)? Jusqu'à présent, Boko Haram semble entièrement libre de ses mouvements dans la région, continuant de perpétrer des attentats terroristes et d'enlever des lycéennes, d'où la déclaration présidentielle (S/PRST/2018/3) adoptée dernièrement à ce sujet par le Conseil de sécurité. Dieu merci, nous avons appris aujourd'hui qu'un grand nombre d'entre elles ont été libérées. Mais nous avons aussi été choqués d'apprendre le sort éventuellement tragique des autres. Nous savons gré aux autorités nigérianes de leurs efforts antiterroristes à cet égard.

L'activité terroriste de Boko Haram représente une menace pour l'ensemble des États de la région. Elle perturbe la vie des populations, les force à se déplacer dans des endroits moins dangereux, et gêne l'activité commerciale et économique. Ce n'est qu'en relevant ce défi auquel est confrontée toute une région qu'il sera possible d'avancer sensiblement dans le règlement d'autres questions pressantes et de se consacrer à la prévention des catastrophes naturelles et à la lutte contre leurs conséquences.

À cet égard, je ne peux manquer de rappeler l'ampleur catastrophique de la déstabilisation de la région après l'effondrement de l'État libyen. Loin d'être normalisée, la situation en Libye, dont nous débattons pas plus tard qu'hier (voir S/PV.8211), continue de se répercuter négativement sur toute la région. Je ne le dis pas pour irriter quiconque au Conseil. Je ne fais que mettre en garde contre toute velléité d'aventures destructrices dans la région à l'avenir. Après 2011, le terrorisme s'est propagé comme un cancer dans la région sahélo-saharienne, en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, et malgré tous les efforts déployés, il continue de menacer la stabilité des pays dans cette partie de l'Afrique et même au-delà. Malheureusement, nous continuerons encore pendant longtemps d'être aux prises avec les conséquences de la crise infligée de l'extérieur à la Libye, dont, entre autres, des flux incontrôlés et illégaux d'armes et de migrants, et la propagation d'idéologies radicales.

À cet égard, il importe, à notre avis, que l'on continue d'apporter tout le soutien possible aux pays qui luttent contre le terrorisme, en renforçant leurs propres capacités nationales et en encourageant la mise en place d'une coopération régionale solide. À cette fin, ce dont nous avons besoin c'est de cohésion, non de concurrence, et un bon exemple en est l'action menée par la Force multinationale mixte créée par les États de la région du bassin du lac Tchad, qui font énormément pour endiguer les activités de Boko Haram. Nous comprenons que les efforts qui sont faits sur le plan de la sécurité doivent aller de pair avec la promotion de politiques visant à renforcer les institutions de l'État et à consolider le développement socioéconomique. Nous prenons note à cet égard des efforts de la Commission du bassin du lac Tchad et saluons la tenue de la première conférence sur la stabilisation de la situation dans les pays de la région. L'on ne peut que se féliciter des efforts visant à trouver des réponses aux problèmes actuels sur la base du principe

« Des solutions africaines aux problèmes africains ».

Pour terminer, je voudrais souligner que, comme par le passé, la Russie continuera de fournir aux pays de la région un appui via les institutions internationales et directement, sans conditions ou exigences à motivation politique.

M. Inchauste Jordán (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Nous remercions la Vice-Secrétaire générale, M^{me} Amina Mohammed, des informations qu'elle nous a fournies aujourd'hui. Nous remercions aussi de leurs exposés M^{me} Chitra Nagarajan,

Conseillère principale en matière de conflits chez Adelfi, et M. Mohammed Bila, de la Commission du bassin du lac Tchad. Nous soulignons l'action menée par la Commission pour mettre en place des mécanismes pour lutter contre la crise dans la région et, notamment, pour remédier à ses causes profondes.

La Bolivie se déclare préoccupée par la menace persistante que représente Boko Haram pour la sécurité dans le bassin du lac Tchad, laquelle aggrave la crise humanitaire dans cette région. Les effroyables attentats perpétrés par ce groupe terroriste contre la population civile, notamment les assassinats, les enlèvements, l'utilisation de garçons et de filles dans des attentats-suicide, la violence sexuelle contre les femmes, le recrutement de garçons et de filles, montrent avec force combien il importe de continuer d'apporter un concours aux efforts visant à contrer la violence extrême de ce groupe terroriste. Nous reconnaissons que les efforts considérables déployés par le Nigéria, le Niger, le Tchad et le Cameroun ont permis d'enregistrer des avancées encourageantes dans la réduction de la capacité opérationnelle de ce groupe terroriste. Mais il importe de continuer de lutter contre les actes terroristes qui menacent la paix et la sécurité dans la région. C'est pourquoi nous considérons fondamental l'appui de la communauté internationale à la Force multinationale mixte et aux pays de la région qui mènent cette bataille contre le terrorisme en notre nom à tous.

Présentement, la région est confrontée à une situation humanitaire grave, avec plus de 10 millions de personnes ayant besoin d'aide humanitaire. Cette réalité devrait appeler notre attention et nous amener à nous impliquer dans les efforts que déploient les gouvernements de la région du bassin du lac Tchad et les organisations régionales et sous-régionales, en mettant l'accent à court terme sur la lutte contre l'insécurité alimentaire, la réponse aux besoins fondamentaux des déplacés, des réfugiés et de la population vulnérables comme les garçons, les filles et les femmes, outre l'amélioration de la qualité de vie de la population en général et de l'accès aux services de base. Nous encourageons à cet égard les pays donateurs à honorer les engagements qu'ils ont pris à la Conférence humanitaire d'Oslo pour le Nigéria et la région du lac Tchad qui a eu lieu en 2017, pour permettre ainsi de couvrir ces besoins.

L'État plurinational de Bolivie reconnaît qu'il importe d'élaborer une stratégie régionale commune qui non seulement comprenne les initiatives de lutte contre la menace que représente Boko Haram, mais qui s'attaque

aussi aux causes structurelles de la crise dans la région. Nous notons que les gouvernements de ces pays ont des difficultés énormes à mettre en œuvre des programmes de lutte contre les causes profondes de la crise, essentiellement parce que le gros de leurs ressources va au secteur de la sécurité. Il est essentiel de s'efforcer de réduire la pauvreté et les inégalités sociales, politiques, économiques et entre les sexes, ainsi que le manque de capacités en matière de services de base, d'éducation et d'infrastructures. Nous devons aussi tenir compte des conséquences négatives des changements climatiques et écologiques. En effet, la rareté de l'eau, la désertification et la sécheresse accroissent l'instabilité de la région.

Comme nous l'avons dit à la séance du Conseil de sécurité consacrée à la diplomatie préventive et aux eaux transfrontières (voir S/PV.7959), qui a eu lieu au moins de juin de l'année dernière sous la présidence bolivienne, un pourcentage élevé de sources d'eau douce sont partagées par deux ou plusieurs États, et ceux-ci ne sont pas toujours d'accord s'agissant de leur nature, de leur appartenance ou de leur utilisation, ce qui crée des conditions propices aux conflits alors que cette ressource devrait plutôt être une occasion pour les États qui partagent cette ressource vitale de coopérer efficacement, pour que, de manière inclusive, ils partagent les inquiétudes et les connaissances afin de promouvoir le consensus et de définir des politiques de gestion de l'eau plus efficaces et plus coopératives. À cet égard, il est fondamental que, dans le cadre de leurs mandats respectifs, les différents organes de l'ONU redoublent d'efforts pour traiter de cette question de concert avec les parties concernées.

Pour terminer, nous pensons qu'il est indispensable de poursuivre la coordination avec l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et de continuer à leur apporter un soutien, de les encourager à redoubler d'efforts et de collaborer avec elles.

M^{me} Wronecka (Pologne) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais remercier de leurs exposés très détaillés les intervenants de ce jour, à savoir la Vice-Secrétaire générale Amina Mohammed, M. Mohammed Bila et M^{me} Chitra Nagarajan. Je remercie également le Président d'avoir organisé la présente séance pour débattre de la situation dans la région du bassin du lac Tchad.

La Pologne suit étroitement l'évolution de la situation sur les plans politique et de la sécurité dans

cette région, qui est confrontée à une crise humanitaire désastreuse, avec environ 11 millions de personnes qui ont besoin d'une aide humanitaire immédiate et plus de 2 millions de personnes déplacées, en particulier des femmes et des enfants. Nous pensons que le Conseil de sécurité doit rester pleinement engagé et surveiller la situation de près.

Nous appuyons la mise en œuvre intégrale de la résolution 2349 (2017). Nous condamnons fermement tous les attentats terroristes, les violations du droit international humanitaire et les atteintes aux droits de l'homme commis par Boko Haram et l'État islamique d'Iraq et du Levant dans la région, notamment les violations qui impliquent des meurtres et d'autres violences contre les civils, en particulier des femmes et des enfants. À cet égard, nous apprécions les opérations antiterroristes menées par la Force multinationale mixte pour mettre fin à l'insurrection de Boko Haram. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire à cet égard, étant donné qu'un certain nombre d'attentats terroristes ont montré que le groupe continue de poser une menace considérable, en particulier dans le nord-est du Nigéria.

Pour mettre fin à la menace terroriste dans la région du bassin du lac Tchad, l'ONU doit, de concert avec les pays concernés, s'attaquer aux causes profondes de la violence et de l'instabilité dans la région, lesquelles trouvent leurs origines dans les épreuves socio-économiques endurées par les communautés marginalisées. Si nous ne nous cherchons pas à résoudre ces problèmes, nous ne pourrions pas renforcer la prévention et garantir un règlement durable des conflits. Ce n'est qu'en donnant les moyens de s'assumer aux populations marginalisées de la région, notamment les femmes, les enfants et d'autres communautés qui sont victimes de discrimination, que nous pourrions combattre efficacement la progression de l'extrémisme violent. À ce stade, l'aide humanitaire à elle seule ne suffit pas à garantir des moyens de subsistance stables et durables aux personnes touchées. L'aide au développement à long terme doit remédier aux vulnérabilités de la région, notamment à l'insécurité alimentaire et aux changements climatiques.

Les changements climatiques sont une menace mondiale qui nous concerne tous aujourd'hui. Ils entravent l'accès aux ressources et provoquent des événements climatiques extrêmes, des catastrophes, une insécurité alimentaire et des pénuries d'eau. Tous ces facteurs peuvent causer une escalade des conflits locaux et régionaux et une multiplication des migrations. La Pologne reconnaît les conséquences dévastatrices que les

changements climatiques et la dégradation écologique, entre d'autres facteurs, ont sur la stabilité de la région, et nous sommes conscients de l'importance d'une coopération internationale accrue pour régler ces problèmes.

Alors que nous célébrons la Journée mondiale de l'eau et le lancement de la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau et le développement durable » (2018-2028), nous tenons à souligner le rôle important que joue l'eau dans le programme pour la paix et la sécurité. Nous devons nous attaquer aux effets néfastes que l'eau, ou la pénurie d'eau, peut avoir, et aux défis que cela peut poser, et accorder une attention accrue à l'importance d'une évaluation et d'une gestion des risques adéquates. Alors que nous nous concentrons sur la prévention des conflits et sur la paix durable, nous ne devons pas oublier l'objectif 6 de développement durable, étant donné que plusieurs crises liées à l'eau se sont déjà produites. Par conséquent, nous saluons les initiatives régionales visant à améliorer la situation dans le bassin du lac Tchad, à revitaliser les écosystèmes locaux et à appuyer les moyens de subsistance durables.

En tant que Présidente de la vingt-quatrième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la Pologne continuera de mener des négociations sur le climat dans l'esprit de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, en garantissant la participation égale de tous les pays ainsi que l'inclusivité et la transparence, tout en gardant à l'esprit que régler les questions liées à la sécurité climatique est dans l'intérêt des pays vulnérables aux changements climatiques. Une bonne adaptation aux changements climatiques et une atténuation efficace de ces changements peuvent également être vues comme des outils de prévention des conflits qui peuvent contribuer considérablement au renforcement de la résilience parmi les pays touchés.

M. Ndong Mba (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Nous vous prions d'accepter nos sincères remerciements, Monsieur le Président, pour avoir inclus dans votre programme de travail cette question très importante, qui nous permet d'aborder, pour la première fois cette année, la situation dans le bassin du lac Tchad et de donner ainsi une plus grande visibilité à une grave crise qui n'est que très peu évoquée dans les médias et à laquelle peu d'attention est accordée.

Nous remercions également M^{me} Amina Mohammed, Vice-Secrétaire générale; M. Mohammed Bila, de la Commission du bassin du lac Tchad; et M^{me} Chitra Nagarajan, représentante d'Adelphi, des exposés qu'ils

ont tenu à nous présenter, et qui, comme nous pouvons le constater, illustrent l'extrême gravité de la situation dans le bassin du lac Tchad et ses liens avec la paix et la sécurité en Afrique en général et dans la région de l'Afrique centrale et occidentale en particulier. La violence à laquelle recourt le groupe terroriste armé Boko Haram dans le nord-est du Nigéria touche les voisins de ce pays dans le bassin du lac Tchad, à savoir le Cameroun, le Tchad et le Niger, avec des conséquences dévastatrices pour la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance. Les actes terroristes de Boko Haram, qui ont fait plus de 15 000 morts dans cette région, ont également entraîné le déplacement de plus de 2,5 millions de personnes de ces quatre pays, et entravé l'accès à la terre et les activités agricoles, ce qui a, à son tour, fait naître des besoins énormes d'aide humanitaire dans une région qui était déjà aux prises avec l'insécurité alimentaire, la pauvreté et la dégradation de l'environnement.

L'émergence de groupes terroristes comme Boko Haram et d'autres acteurs non étatiques, qui sont hors la loi, portent atteinte à la souveraineté des États et exploitent leurs vulnérabilités, est à la fois une cause et une conséquence des facteurs que je viens de mentionner. Cette situation est particulièrement évidente sur notre continent, et nous nous réjouissons que le Conseil ait déjà pris des initiatives à cet égard. Toutefois, nous devons rester vigilants et prendre des mesures de prévention proactives pour explorer toutes les variables qui jouent un rôle dans l'équation de paix et de sécurité dans la région.

Le bassin du lac Tchad est confronté à une urgence humanitaire complexe dans le nord-est du Nigéria, dans l'extrême nord du Cameroun, dans l'ouest du Tchad et dans le sud-est du Niger. Dans les zones les plus touchées de ces quatre pays, les conflits et les déplacements viennent s'ajouter à d'autres facteurs structurels qui affaiblissent les moyens de subsistance de la population, aggravent l'insécurité alimentaire et la pauvreté et réduisent l'accès aux services sociaux et aux services de base, comme l'eau, l'assainissement, la santé et l'éducation. Point n'est besoin de mentionner tous les chiffres; néanmoins, divers rapports parlent d'environ 11 millions de personnes en situation de vulnérabilité extrême et dans le besoin d'une aide humanitaire.

Le lac Tchad fait partie du patrimoine de l'humanité, comme l'ont souligné de nombreux représentants à la Conférence internationale sur le lac Tchad organisée du 26 au 28 février derniers à Abuja, sur le thème, « Sauver le lac Tchad afin de restaurer l'écosystème de

son bassin et garantir des moyens d'existence, la sécurité et le développement durables ». Il est la preuve que le réchauffement climatique reste étroitement lié à l'insécurité et à l'instabilité alimentaire. Les changements climatiques, exacerbés par une mauvaise gestion des ressources en eau au fil des ans, ont entraîné la disparition de 90 % de la superficie du lac Tchad ces 40 dernières années. L'assèchement du lac, qui ne compte à présent que 10 % de son volume d'eau normal, conjugué à la pénurie alimentaire aiguë qui en a découlé, a fait de la région le foyer de nombreuses crises en matière de paix et de sécurité.

En adoptant à l'unanimité de la résolution 2349 (2017) en mars de l'année dernière, le Conseil a montré sa ferme volonté d'appuyer les efforts régionaux de lutte contre le mouvement terroriste Boko Haram, de résoudre la crise humanitaire et d'éliminer les causes profondes de la situation particulièrement difficile dans laquelle se trouve le bassin du lac Tchad. La double crise sécuritaire et humanitaire qui y sévit nous met au défi d'adopter une approche véritablement intégrée et globale pour faire face aux enjeux multidimensionnels de la région. Les problèmes du bassin du lac Tchad, qui vont du terrorisme au trafic d'armes en passant par la traite et l'enlèvement de personnes, l'insécurité alimentaire, les changements climatiques et la dégradation de l'environnement, ne peuvent être résolus isolément.

La Guinée équatoriale salue les efforts louables menés par la Commission du bassin du lac Tchad, l'Union africaine et, en particulier, la Force multinationale mixte, qui ont réalisé des progrès considérables dans leur lutte pour récupérer les territoires capturés par Boko Haram, preuve s'il en est que les organisations régionales et sous-régionales africaines peuvent jouer un rôle très actif dans de tels contextes. Les structures supranationales de la Force multinationale mixte du Groupe de cinq pays du Sahel ont également joué un rôle déterminant dans les efforts régionaux visant à éliminer la violence dans le bassin du lac Tchad. Une approche régionale coordonnée de la crise est fondamentale pour obtenir les résultats que nous appelons de nos vœux.

Toutefois, les gains en matière de sécurité doivent s'accompagner d'un appui au développement, l'accent étant mis sur une aide d'urgence à la production alimentaire dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, ainsi que sur la nécessité de s'attaquer aux facteurs d'instabilité dans la région. La satisfaction des besoins immédiats permettra d'ouvrir la voie aux

activités à moyen et à long termes qui contribueront à améliorer la résilience de la population.

Je voudrais terminer en soulignant, pour m'en féliciter, l'engagement important des Gouvernements nigérian, tchadien, camerounais et nigérien à lutter contre Boko Haram.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais faire maintenant une déclaration en ma qualité de représentant des Pays-Bas.

En adoptant la résolution 2349 (2017) sur le bassin du lac Tchad, il y a un an, le Conseil a reconnu que la sécurité, le développement et les droits de l'homme sont interdépendants. Il a également reconnu que ces liens sont essentiels à la mise en œuvre d'une stratégie efficace et globale de stabilisation, de réconciliation et de lutte contre le terrorisme. Cependant, nous devons également renforcer les mesures de prévention.

La crise actuelle dans le bassin du lac Tchad est le résultat de notre inaction collective face aux causes profondes du problème, il y a 15 ans. Je voudrais éclairer ce constat en mettant l'accent sur trois causes profondes qui nous préoccupent particulièrement. La première concerne l'eau et les changements climatiques; la deuxième, les défis socioéconomiques; et la troisième, le manque d'inclusion et d'autonomisation des femmes.

En ce qui concerne la première de ces causes profondes, l'eau et le climat, le Secrétaire général António Guterres a dit que l'eau, la paix et la sécurité sont inextricablement liés. Il a tout à fait raison. Comme d'autres l'ont dit, aujourd'hui est la Journée mondiale de l'eau. C'est une autre raison pour laquelle je tiens à insister sur la question de la disponibilité de l'eau et les problèmes posés par la variabilité accrue du climat autour du lac Tchad. Ces deux facteurs ont de réelles incidences sur les moyens de subsistance, l'agriculture, la pêche et la sécurité alimentaire, comme l'a dit avec tant d'éloquence M. Bila aujourd'hui. Le renforcement de la résilience dans l'optique de prévenir de nouvelles tensions exige des investissements dans une gestion intégrée et durable des ressources en eau, tout en tenant compte des effets des changements climatiques.

Ce mois-ci, le Groupe de haut niveau sur l'eau, dont le Premier Ministre des Pays-Bas est un membre actif, a présenté son rapport, *Faire en sorte que chaque goutte compte*. Je voudrais mettre en exergue certaines de ses recommandations. Nous devons, premièrement, nous attaquer aux effets néfastes et aux difficultés que l'eau peut causer; deuxièmement, mettre l'accent sur la

nécessité de disposer de solutions adéquates en matière de gestion et d'évaluation des risques; troisièmement, traiter les causes profondes liées à l'eau; et quatrièmement, prendre des mesures préventives. Ces recommandations sont essentielles pour faire face aux problèmes de pénurie d'eau et aux changements climatiques.

La deuxième cause profonde que je souhaiterais mettre en exergue est l'absence de perspectives socioéconomiques, qui rendent les populations vulnérables au recrutement par des extrémistes violents, comme M^{me} Nagarajan l'a si bien montré plus tôt. La région a elle-même relevé ce défi, ce dont nous nous félicitons. La Force multinationale mixte, qui regroupe le Bénin, le Cameroun, le Niger, le Nigéria et le Tchad, a repoussé Boko Haram et l'État islamique d'Iraq et au Levant. Je rends hommage à leurs efforts et je salue la présence de nos collègues de ces pays parmi nous aujourd'hui. Toutefois, il faut faire davantage pour combattre les facteurs sous-jacents qui conduisent des personnes à l'extrémisme violent. La récente mission conjointe des Nations Unies est un premier pas positif vers l'élaboration d'une programmation qui tienne compte des risques de conflit au sein du système des Nations Unies afin d'améliorer les perspectives socioéconomiques. Nous appelons l'ONU à renforcer cette approche et à améliorer les rapports qui sont présentés au Conseil de sécurité sur ces efforts.

Cela m'amène à la troisième cause profonde dont je voudrais parler, le manque d'inclusion et d'autonomisation des femmes. Les femmes et les filles dans la région du lac Tchad sont touchées de façon disproportionnée par le terrorisme et la perte de moyens de subsistance. Comme M^{me} Nagarajan l'a clairement montré, dans ces situations difficiles, les plus vulnérables deviennent encore plus vulnérables. Mais les femmes jouent également un rôle primordial dans le renforcement de la résilience et la promotion du développement durable dans la région. Nous avons besoin d'une réponse intégrée qui garantisse l'intégration et la participation pleines et entières des femmes et des filles en tant que gardiennes de leur propre avenir.

Je voudrais également lancer un appel à l'action. Afin d'assurer une approche plus intégrée à long terme de la pérennisation de la paix dans la région du lac Tchad, nous demandons à l'ONU qu'elle s'investisse dans les domaines suivants. Premièrement, nous avons besoin d'une évaluation intégrée des risques, d'une analyse des conflits et de mécanismes d'alerte rapide. Deuxièmement, nous avons besoin de davantage de capacités en

matière d'évaluation et de gestion conjointes des risques à l'échelle de tous les organismes des Nations Unies. Troisièmement, nous devons prendre en compte les changements climatiques. Quatrièmement, nous devons veiller à une planification et à une programmation qui prennent en considération les risques de conflit, l'égalité hommes-femmes et les changements climatiques, tels que les plans de stabilisation qui tiennent compte de la disponibilité des ressources autour du lac Tchad. Cinquièmement, il nous faut des évaluations et des rapports complets afin d'analyser de manière approfondie les nombreux risques qui pèsent sur la paix et la sécurité, ainsi que leurs effets sur d'autres programmes dans la région. Le prochain rapport du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel sera d'ailleurs une bonne occasion de le mettre en pratique. Enfin, nous devons appliquer les enseignements tirés du bassin du lac Tchad et la nécessité d'une action préventive à d'autres régions.

Pour terminer, en adoptant la résolution 2349 (2017), le Conseil de sécurité a montré qu'il était capable d'appeler à une action rapide dans la région du lac Tchad. Toutefois, le bassin du lac Tchad n'est pas un cas unique. Les causes profondes des conflits sont visibles dans de nombreuses régions du monde. Nous voulons que la résolution 2349 (2017) soit la règle, non pas l'exception, afin que le Conseil puisse prendre des mesures préventives pour les générations futures.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je rappelle une nouvelle fois à tous les orateurs qu'ils sont priés de limiter la durée de leurs déclarations à un maximum de cinq minutes afin que le Conseil puisse mener ses travaux avec diligence.

Je donne maintenant la parole au représentant du Nigéria.

M. Muhammad Bande (Nigéria) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord, au nom des Gouvernements du Cameroun, du Tchad, du Niger et du Nigéria, à remercier le Royaume des Pays-Bas, qui préside le Conseil ce mois-ci, d'avoir organisé cette importante séance d'information. Elle illustre la volonté des Pays-Bas, et celle du Conseil de sécurité, de régler la myriade de problèmes auxquels est confrontée la région du lac Tchad.

Nous savons tout particulièrement gré à la Vice-Secrétaire générale, Amina Mohammed, de ses observations. Nous remercions M. Bila et M^{me} Bagarajan de

leurs exposés, ainsi également que tous les membres du Conseil pour leurs déclarations.

L'insurrection de Boko Haram a une incidence néfaste sur pratiquement tous les aspects de la vie humaine, notamment l'économie, la politique, la vie de tous les jours et les moyens de subsistance des populations de la région du lac Tchad. L'insurrection est combattue avec détermination et résilience par la Force multinationale mixte, entre autres, ce qui nous permet d'assister régulièrement à la réapparition de victimes et de survivants libérés des griffes brutales de Boko Haram. De fait, il y a trois jours, nous avons célébré la libération de 105 des 110 écolières enlevées à Dapchi. Le Nigéria est déterminé à secourir les jeunes filles manquantes, ainsi que celles qui ont été enlevées avant elles.

Je saisis cette occasion pour réitérer l'attachement de nos gouvernements à la protection des civils en période de conflit armé, en reconnaissance de la responsabilité première qui incombe aux États de protéger les civils qui sont sous leur juridiction nationale. Cette conviction est le fondement de la détermination de nos gouvernements à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les civils dans la bataille contre le groupe terroriste Boko Haram et consorts.

Ces progrès mis à part, nous sommes conscients des autres problèmes qui touchent la région, notamment les changements climatiques, écologiques et environnementaux, en particulier le rétrécissement du lac Tchad. Inverser ce dernier requiert une action internationale spécifique afin de recharger le lac. Ce lac nous est très cher, car il fait vivre plus de 45 millions de personnes dans la région. C'est un des plus vieux lacs d'Afrique, que se partagent le Cameroun, la République centrafricaine, le Tchad, le Niger et le Nigéria.

Les populations qui vivent dans la région dépendent du lac Tchad pour l'agriculture, la pêche, l'élevage de bétail et le bien-être économique. Malheureusement, tout ceci est en train de devenir de l'histoire ancienne du fait de l'assèchement du lac, qui a de terribles conséquences pour nos concitoyens. Certaines variétés de poissons ont disparu depuis longtemps, laissant les pêcheurs sans travail; les agriculteurs et les éleveurs se disputent le peu d'eau qu'il reste; les éleveurs parcourent de longues distances à la recherche de verts pâturages, ce qui provoque des conflits; et nos jeunes rejoignent des groupes terroristes en raison des difficultés économiques. L'effet net de tous ces problèmes est l'instabilité dans la sous-région. Nous renouvelons donc notre appel à une relance de l'action internationale, au

renforcement de la mobilisation mondiale et à une collaboration active avec les pays de la région du lac Tchad en vue d'accélérer les efforts de relèvement et d'éliminer les causes profondes du terrorisme, conformément à la résolution 2349 (2017) et à la récente déclaration présidentielle sur le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, adoptée par le Conseil de sécurité le 30 janvier (S/PRST/2018/3).

Il faudra pour cela que l'ONU coopère étroitement avec les organisations régionales, notamment la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Commission du bassin du lac Tchad, dans les domaines de la prévention et de la gestion des conflits. L'ONU doit continuer de prendre la tête des efforts de maintien de la paix et de la sécurité internationales en fournissant, de manière prévisible et durable, les fonds et autres moyens nécessaires aux initiatives régionales et aux opérations de maintien de la paix autorisées par le Conseil de sécurité. À cet égard, nous appelons au versement rapide des 458 millions de dollars d'aide humanitaire promis durant la conférence d'Oslo en 2017.

De leur côté, les gouvernements de la Commission du bassin du lac Tchad, avec l'appui de l'UNESCO, de la Banque africaine de développement, de l'Union européenne, de la Banque mondiale et des Gouvernements allemand, chinois, canadien, japonais, néerlandais, hongrois, français, italien, britannique et américain, ont organisé la Conférence internationale sur le bassin du lac Tchad, à Abuja du 26 au 28 février.

La Conférence, dont le thème était « Sauver le lac Tchad afin de restaurer l'écosystème de son bassin et garantir des moyens d'existence, la sécurité et le développement durables », visait notamment à sensibiliser l'opinion mondiale aux problèmes socioéconomiques et environnementaux provoqués par le rétrécissement du lac Tchad, ainsi qu'aux menaces qui pèsent sur les moyens de subsistance, notamment l'insécurité et d'autres. Les participants ont également forgé des consensus sur les différentes options possibles pour reconstituer le lac, notamment le projet de transfert des eaux interbassins du fleuve Oubangui, en République centrafricaine, vers le lac Tchad.

Nous avons le plaisir d'informer le Conseil que la Conférence a adopté une feuille de route pour la mise en œuvre de ses recommandations, qui devraient permettre de reconstituer le lac, de relancer la pêche et l'agriculture irriguée pour lutter contre la pauvreté, d'accroître la résilience aux changements climatiques dans le bassin,

de créer des emplois, et à terme de réduire l'activité terroriste et d'augmenter les revenus des populations et les recettes des pays du bassin du lac Tchad. Nous espérons que la communauté internationale appuiera la mise en œuvre de cette feuille de route mûrement réfléchie.

Nous tenons également à réaffirmer notre détermination à lutter contre les problèmes complexes et multiformes auxquels est confrontée la région en nous attaquant aux causes à l'origine des crises dans le cadre d'une démarche globale. Dans ce contexte, nos gouvernements respectifs ont élaboré des programmes, notamment le Plan Buhari au Nigéria; le Programme renaissance au Niger; la Feuille de route pour le relèvement et le plan triennal « spécial jeunes » au Cameroun; la Vision 2030 : le Tchad que nous voulons au Tchad; et le Plan de développement et d'adaptation au changement climatique du lac Tchad établi par la Commission du bassin du lac Tchad.

Comme l'ont dit nombre d'autres orateurs, la communauté internationale doit également consacrer une attention et un appui particuliers pour améliorer le sort des réfugiés et des personnes déplacées dans la région, en particulier les femmes et les enfants.

Alors que nous continuons d'avancer vers la réalisation de notre objectif, nous saisissons cette occasion pour solliciter la collaboration et l'appui continus du Conseil. Nous devons traiter les problèmes du lac Tchad avec l'urgence qu'ils méritent et manifester la volonté politique nécessaire pour revitaliser le lac. Ensemble, partageons la mission consistant à sauver le lac Tchad en faisant preuve d'une vigueur, d'une détermination et collaboration internationale renouvelées, car toute inaction ou tout retard de notre part ne fera que précipiter la détérioration des conditions de vie de millions de personnes, ce qui aura de terribles conséquences pour notre continent.

Pour conclure, je réaffirme notre volonté de rendre toute sa splendeur au lac Tchad. Conscients que nos efforts seront plus efficaces si nous jouissons d'un appui international, nous appelons à la pleine mise en œuvre des dispositions de la résolution 2349 (2017), et nous prions nos partenaires internationaux – techniques et financiers – de continuer à nous fournir un soutien indéfectible.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie de nouveau les intervenants, M. Bila et M^{me} Nagarajan.

La séance est levée à 13 h 25.